

Consommation revue de socio-économie

Cote
P 00CO

Crédoc - Consommation. N° 1981-002.
Avril - juin 1981.

Num
4497-1

CREDOC•Bibliothèque



x

Sou1981 - 3282 à 3285

1981 n° 2

CREDOC

dunod

Comité de Rédaction

André BABEAU, Bernard BRUNHES, Bernard CAZES, Alain DESROSIÈRES, Alain FOULON, Xavier GREFFE, Janina LAGNEAU, Ludovic LEBART, Michel LÉVY, Louis LÉVY-GARBOUA, Arié MIZRAHI, Philippe NASSE, Henri PÉQUIGNOT, Christian ROLLET, Simone SANDIER, Nicole TABARD, Marie-France VALETAS, Alain WOLFELSPERGER, Bernard ZARCA.

Secrétariat de Rédaction

Jacqueline Niaudet, Elisabeth Hatchuel
CREDOC, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris, Tél. : 584.14.20

Note aux auteurs

Les auteurs qui souhaitent publier un texte (article, note ou analyse bibliographique) dans *Consommation, Revue de Socio-Économie* doivent le faire parvenir au C.R.E.D.O.C. en trois exemplaires, selon des normes qui leur seront communiquées sur demande par le secrétariat de la Revue.

Les manuscrits qui ne seraient pas acceptés par le Comité de Rédaction ne seront pas retournés.

Les auteurs recevront gratuitement 25 tirés-à-la-suite de leur article. Des exemplaires supplémentaires de ces tirés-à-la-suite pourront être obtenus aux frais de l'auteur qui en fera la demande à l'éditeur au moment de la remise des épreuves.

Abonnements/Subscriptions

Abonnements 1981 et années antérieures	<i>Subscriptions 1981 and previous years</i>
Un an, 4 numéros France 165 F	<i>One year, 4 issues 165 F</i>
Autres pays 200 F (avec taxe supplémentaire pour envoi par avion)	<i>Others countries 200 F (with supplement for air mail)</i>
Le numéro 55 F	<i>Per issue 55 F</i>

C.D.R. Centrale des Revues,
B.P. n° 119, 93104 Montreuil Cedex, France, Tél. : 374.12.45

Citations

Les citations sont autorisées sous réserve d'indication de la source. En revanche, toute reproduction de la totalité ou d'une partie substantielle d'un article doit faire l'objet d'une autorisation de la Revue et de son auteur.

Citations are permitted provided that the source is clearly indicated. However, reproduction of the whole, or a large part, of an article must have prior approval both from the journal and from the author(s).

Consommation revue de socio-économie

Sommaire/Contents

PATRICK CLAPIER ET NICOLE TABARD	Transformation de la morphologie sociale des communes et variation des consommations <i>The change in the social morphology of districts and the variations of consumption</i>	3
BERTRAND LEMENNICIER ET LOUIS LEVY GARBOUA	L'arbitrage autarcie-marché : une explication du travail féminin <i>The autarky/market trade-off : an explanation of female labor</i>	41
FRANÇOIS BOURGUIGNON	Participation, emploi et travail domestiques des femmes mariées <i>Participation, domestic employment and domestic work by married women</i>	75
LUDOVIC LEBART <i>et al.</i>	Conditions de vie et aspirations des Français 1978-1981	99

TRANSFORMATION DE LA MORPHOLOGIE SOCIALE DES COMMUNES ET VARIATION DES CONSOMMATIONS

Un essai
pour la région parisienne (1)

par

Patrick CLAPIER (*) et Nicole TABARD ()**

RÉSUMÉ. — On analyse ici les variations des profils socio-professionnels des communes de la région parisienne, entre les deux recensements de 1968 et 1975. On obtient ainsi une synthèse multidimensionnelle des mouvements des catégories socio-professionnelles et des transformations des communes. C'est l'objet de la première partie de cet article.

A partir de cette analyse on effectue une typologie des communes, par classification automatique, présentée dans la seconde partie. Les communes appartiennent à une même classe si elles « attirent » les mêmes catégories socio-professionnelles, et si elles se « vident » de la même façon.

Dans la troisième partie, on compare les quatre types de communes ainsi obtenus selon certaines consommations de leurs habitants : possession de biens durables, statut d'occupation du logement. Respectant autant que possible les contraintes de revenu, catégorie socio-professionnelle, nombre d'enfants, ce premier essai met en évidence des différences souvent plus grandes que celles liées aux facteurs classiquement retenus dans l'analyse de la consommation.

(1) Les auteurs remercient Michel GLAUDE, Administrateur à l'I.N.S.E.E., pour ses critiques constructives et son aide pour l'accès aux enquêtes de conjoncture auprès des ménages réalisées par l'I.N.S.E.E.

(*) Ingénieur de Recherche au C.N.R.S., 142, rue du Chevaleret, Paris 13^e.

(**) Maître de Recherche au C.N.R.S., 142, rue du Chevaleret, Paris 13^e.

ABSTRACT. — THE CHANGE IN THE SOCIAL MORPHOLOGY OF DISTRICTS AND THE VARIATIONS OF CONSUMPTION. AN ATTEMPT FOR THE PARIS REGION. *In the first part, the authors analyse the change of the occupational groups in the districts of the Paris region between the census of 1968 and 1975. A multidimensional synthesis of the movement of occupational groups and the changes of the districts is obtained.*

In the second part, a typology of the districts, by automatic classification, is established on the basis of the analysis in Part 1. Districts belong to the same class if they "attract" the same occupational groups, and if they "repel" them in the same way.

In the third part, the consumption of certain goods and services by the population of the four types of districts defined in Part 2 is analysed: durables, housing. Taking into account as much as possible the constraints of income, occupational groups, size of the family, this first study shows differences often larger than those usually linked to the factors traditionally used when analysing consumption.

SOMMAIRE

Introduction.	4
1. Structure des transformations socio-professionnelles de la région parisienne.	6
2. Typologie des unités géographiques : partition en quatre types de communes.	18
3. Éléments de comparaison, entre les quatre types de communes, du point de vue de certains indicateurs de consommation	26
Conclusion.	31
Bibliographie.	32
Annexes.	33

INTRODUCTION

Des travaux sont engagés actuellement au C.R.E.D.O.C., qui devraient contribuer à améliorer les instruments de prévision des pratiques économiques des ménages ⁽¹⁾. Les tentatives en cours répondent au souci de rendre aussi explicites que possible les systèmes de force en interaction; il s'agit de sélectionner progressivement les informations pertinentes, de décomposer les pratiques de consommation, d'épargne, en éléments constituants repérables.

Cet article présente les résultats, très provisoires, d'une première étape de ce programme. Il s'agissait de voir si l'hypothèse d'une variation des

(1) Recherches menées avec le concours financier du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, mission des études et de la recherche, groupe d'évaluation de l'environnement et du Patrimoine, et du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité.

comportements de consommation, selon la localisation socio-spatiale, pouvait être valablement retenue, si les relations mises en évidence contribueraient à réorganiser la problématique initiale, avant d'engager une recherche systématique.

Deux catégories constituent l'assise méthodologique de cette démarche : la profession et l'habitat, descripteurs classiquement retenus dans les analyses de consommation, elles y occupent une position privilégiée du fait de leur caractère très discriminant. Cependant, elles ne sont pas indépendantes : localisation du secteur tertiaire dans les zones urbaines, ségrégation sociale de l'habitat, rejet des classes pauvres à la périphérie des villes, redestination de certains espaces ruraux... sont des manifestations des luttes pour l'appropriation d'un bien rare : l'espace, lui-même générateur de l'appropriation d'autres biens, en particulier de biens collectifs.

L'analyse des pratiques économiques ne s'est pas intéressée, jusqu'à maintenant, aux interactions entre les transformations de l'espace et des structures professionnelles; il n'y a donc pas eu de tentative pour produire un système de classement, fonction de ces deux systèmes, dans une démarche compréhensible des mécanismes de consommation ou d'épargne. Profession et habitat restent deux catégories séparées.

Au niveau de la profession, la dissociation des facteurs de revenu et de statut permettent une décomposition partielle de la dynamique inégalitaire de la transformation des structures de consommation; le rôle de l'appartenance professionnelle dans ce processus est mis en évidence, tant en ce qui concerne le mode d'introduction des biens et services de consommation, qu'en ce qui concerne l'accès à certaines catégories de services et d'équipements non marchands [13]. L'analyse du statut professionnel proposée alors peut être regardée comme une tentative pour rendre apparentes les plus grandes différences et inégalités, à partir d'éléments en amont de ces différences : origine sociale, instruction reçue. Cette logique d'« étirement » des différences fait partie intégrante de la méthodologie engagée ici.

Au niveau de l'habitat, certaines observations (statiques) devraient être plus systématiquement analysées : par exemple, l'augmentation, avec l'urbanisation, des dépenses de type contractuel ou quasi obligatoires (imposition de normes de confort et accroissement des loyers, dépenses liées à la distance domicile-travail : transport, restauration), le resserrement de la dépendance à l'économie marchande, la diminution de l'épargne, au moins sous sa forme la plus répandue : la possession du logement [11]. Les évolutions qui accompagnent le développement urbain posent la question de l'irréversibilité des pratiques économiques et une nouvelle interrogation sur les instruments de prévision. Elles engagent à une analyse des formes de réappropriation de l'espace, comme réponse, non à de nouveaux besoins, mais à la pression croissante des systèmes de contraintes; ces stratégies d'adaptation conduisent-elles à des équilibres stables ou précaires ? à de nouvelles formes de clivages sociaux ? à la production de filières de consommation ?

Ce sont surtout les géographes qui ont analysé le système urbain, et donc les relations entre habitat et profession, dans l'optique de la division spatiale du travail, de la répartition des activités économiques sur l'ensemble du territoire. Ces démarches s'intéressent à faire ressortir des spécificités de type fonctionnel (spécificité industrielle, tertiaire), la transformation de cette organisation du travail, ses tendances : plus grande stabilité ou homogénéisation des profils d'activité des grandes agglomérations... [10].

D'autres résultats et nos propres expériences nous conduisent à une autre problématique fondée non sur l'activité économique et l'organisation de la *production des biens*, mais sur la division du travail en termes de *hiérarchies*, de *qualifications*. Le niveau pertinent d'analyse devient alors la région, ou l'ensemble des communes subissant l'attraction d'une métropole, conçue comme centre de pouvoir économique et culturel. C'est à des niveaux de ce type que s'observent les phénomènes de ségrégation sociale de l'habitat [5] et [7], la génération de cités-dortoirs et les migrations quotidiennes.

L'objectif visé, à long terme, est la production de catégories rendant compte des relations entre l'appartenance socio-professionnelle et les formes d'appropriation de l'espace, comme système de descripteurs pertinents des pratiques économiques des ménages : consommation, épargne.

Cet essai s'intéresse aux seules *transformations* des profils socio-professionnels des communes de la région parisienne. L'analyse *des profils eux-mêmes* avait été menée antérieurement [7]. La typologie des communes esquissée ici repose donc sur cette seule composante dynamique, alors que les deux composantes : structures et variation de ces structures, seront retenues pour la typologie finale.

Comme il était nécessaire d'éprouver rapidement le caractère discriminant, sur la consommation, des transformations sociales mises en évidence, on ne rend compte ici que des variations de consommations associées aux mouvements socio-professionnels dans les communes, entre les deux dates; c'est une façon un peu mécaniste de rendre compte des changements, pour une analyse qui se voulait au départ prospective. Bref, ces travaux n'en sont qu'à leurs débuts; l'exemple présenté ici ne fournit que des indices d'une piste à suivre.

1. STRUCTURE DES TRANSFORMATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES DE LA RÉGION PARISIENNE

Le choix de la région Ile-de-France tient d'abord à notre expérience passée. Nous connaissions assez bien cette région, ayant analysé antérieurement [7] sa structure socio-professionnelle en 1968. Cette étude avait mis en évidence, d'une part, une très forte ségrégation sociale de l'habitat (opposition entre les communes ouvrières et les quartiers résidentiels de l'ouest de Paris ou du septième arrondissement), d'autre part, une expansion centrifuge accompagnée

d'une forte migration quotidienne. Nous ne reviendrons pas sur cette expérience; l'analyse présentée ici, qui s'intéresse aux seules *variations* entre les deux recensements, est en quelque sorte le complément de la précédente étude qui portait sur les structures à une date précise (1).

Il y avait en outre d'autres arguments à ce choix, pour une analyse en termes dynamiques :

– *C'est une région qui change rapidement* : Paris se dépeuple alors que l'agglomération continue de s'étendre dans les communes de la petite couronne. Les immeubles neufs qui remplacent les immeubles anciens sont occupés par des ménages plus riches et de taille plus faible : dans les communes de la grande couronne, la population continue à augmenter rapidement, particulièrement dans l'Essonne et en Seine-et-Marne; elle augmente considérablement dans certaines communes hors agglomération parisienne, en particulier dans celles situées dans l'orbite des villes nouvelles [4].

– *Le peuplement est important*, ce qui permettait d'envisager un découpage pour lequel les effectifs des enquêtes de consommation ne seraient pas trop faibles.

On synthétisera ci-dessous les transformations des communes de la région parisienne du point de vue de leur profil socio-professionnel en 1968 et en 1975.

Les individus sont repérés par leur *catégorie socio-professionnelle* en ce qui concerne les personnes actives ou retraitées, par *leur âge*, lorsqu'il s'agit de personnes non actives, les enfants et les femmes au foyer surtout. Ce découpage incorpore donc une dimension démographique. Les annexes 2 et 3 et le tableau I donnent la répartition, selon ces catégories, des individus recensés dans la région Ile-de-France en 1968 et en 1975 respectivement pour les hommes, pour les femmes et pour l'ensemble (2). Ces tableaux appellent quelques commentaires :

La catégorie dite « autres personnes non actives ayant entre 17 et 64 ans » représente 12,14 % du total des individus en 1968 et seulement 9,64 % en 1975,

(1) Les informations analysées sont tirées des recensements de 1968 et de 1975, plus précisément, des tableaux communaux construits à partir de ces recensements.

On retient au total 396 unités géographiques, qu'on appellera souvent « communes », par abréviation. En fait, il s'agit quelquefois d'une agrégation des communes :

Dans l'agglomération de Paris, on retient les 80 quartiers de Paris et chacune des communes (278 au total).

Dans les autres agglomérations, on retient séparément chaque unité urbaine de 10 000 habitants ou plus. Les autres unités urbaines sont regroupées, par département, en deux ensembles : celles de moins de 5 000 habitants et celles de 5 000 à 10 000 habitants.

Enfin, les communes rurales sont regroupées par arrondissement à l'intérieur d'un département. L'annexe 1 donne la répartition de ces 396 unités géographiques.

(2) Certaines populations ont été exclues de l'analyse; elles figurent dans la seconde partie des tableaux commentés. Les effectifs correspondants sont le plus souvent faibles : exploitants agricoles, salariés agricoles ou anciens agriculteurs, marins et pêcheurs, mineurs, artistes, clergé; il s'agit aussi de catégories dont l'implantation est soumise à des règles spécifiques : armée, police, militaires du contingent. Il reste 29 « professions ». Excluant les agriculteurs, on a exclu les 12 unités rurales : il reste 384 unités géographiques.

TABLEAU I

Répartition de la population totale selon la catégorie socio-professionnelle
(Région Ile-de-France. Recensements 1975 et 1968)

Désignation des catégories retenues	Population totale		Structure		Évolution de structure
	1975	1968	1975 (%)	1968 (%)	1975-1968 (%)
Industriels.	9.430	15.836	0,10	0,17	-0,08
Artisans.	76.985	98.320	0,78	1,06	-0,29
Gros commerçants.	40.230	50.516	0,41	0,55	-0,14
Petits commerçants.	154.135	174.476	1,56	1,89	-0,33
Professions libérales.	46.065	37.208	0,47	0,40	0,06
Professeurs, professions littéraires et scientifiques.	111.085	72.484	1,12	0,78	0,34
Ingénieurs.	123.705	89.652	1,25	0,97	0,28
Cadres administratifs supérieurs.	263.735	187.604	2,67	2,03	0,64
Instituteurs, professions intellectuelles diverses.	157.200	113.156	1,59	1,23	0,37
Services médicaux et sociaux.	74.875	49.380	0,76	0,53	0,22
Techniciens.	254.240	203.020	2,57	2,20	0,38
Cadres administratifs moyens.	326.435	264.372	3,31	2,86	0,44
Employés de bureau.	979.325	802.244	9,92	8,69	1,23
Employés de commerce.	173.180	159.140	1,75	1,72	0,03
Contremaîtres.	104.655	96.580	1,06	1,05	0,01
Ouvriers qualifiés.	669.850	656.520	6,78	7,11	-0,33
Ouvriers spécialisés.	460.330	483.420	4,66	5,23	-0,57
Apprentis ouvriers.	11.435	26.868	0,12	0,29	-0,18
Manœuvres.	261.005	283.320	2,64	3,07	-0,43
Gens de maison.	52.705	73.048	0,53	0,79	-0,26
Femmes de ménage.	37.800	62.148	0,38	0,67	-0,29
Autres personnels de service.	265.115	237.116	2,68	2,57	0,12
Étudiants et élèves.	474.065	397.560	4,80	4,30	0,49
Retirés des affaires.	92.715	65.956	0,94	0,71	0,22
Retraités des services publics.	186.190	167.744	1,89	1,82	0,07
Anciens salariés du secteur privé.	691.230	565.844	7,00	6,13	0,87
Autres personnes non actives 0-16 ans.	2.354.935	2.186.368	23,84	23,68	0,17
Autres personnes non actives 17-64 ans.	951.650	1.121.520	9,64	12,14	-2,51
Autres personnes non actives 65 ans et plus.	256.840	273.144	2,60	2,96	-0,36
Désignation des catégories exclues					
Agriculteurs exploitants.	18.940	23.600	0,19	0,26	-0,06
Salariés agricoles.	16.720	26.908	0,17	0,29	-0,12
Patrons pêcheurs.	10	40	0,00	0,00	-0,00
Mineurs.	1.205	2.412	0,01	0,03	-0,01
Marins pêcheurs.	490	688	0,00	0,01	-0,00
Artistes.	28.465	27.092	0,29	0,29	-0,01
Clergé.	13.950	14.808	0,14	0,16	-0,02
Armée, Police.	70.505	65.388	0,71	0,71	0,01
Militaires du contingent.	39.975	36.056	0,40	0,39	0,01
Anciens agriculteurs.	25.260	23.300	0,26	0,25	0,00
TOTAL.	9.876.665	9.234.856	100,	100,	0

soit une diminution de 2,50 %; si l'on s'en tient aux femmes, qui représentent plus des neuf dixièmes de cette population, cette catégorie passe de 21,74 % en 1968 à 17,20 % en 1975. Cette baisse importante coïncide avec le développement de l'activité féminine, particulièrement rapide dans la région parisienne.

Les femmes actives sont particulièrement nombreuses chez les employées de bureau. L'accroissement de cette catégorie est élevé (24,6 %), ainsi que celui des cadres moyens (53,3 %) (1).

Les catégories d'hommes actifs les plus importantes sont celles des ouvriers qualifiés et des ouvriers spécialisés. Leur proportion a baissé entre 1968 et 1975, ainsi que celle des manœuvres.

Les retraités et les inactifs (étudiants et autres personnes inactives) représentent près de la moitié de la population totale.

On analyse ici *la différence des profils socio-professionnels* entre les deux recensements (différence appliquée aux 29 « professions » et aux 384 « communes ») (2). Ainsi, deux unités géographiques ayant des évolutions identiques seront confondues, même si leurs populations totales sont différentes. Par raccourci, on désignera souvent, par la suite, cette différence de profils (ou de pourcentage) par ΔP (3). La population moyenne entre les 2 années est la pondération choisie.

L'analyse fournit un résumé relativement accessible des transformations des profils socio-professionnels et des proximités entre communes du point de vue de ces transformations. On commente séparément, pour plus de commodité, ces structures duales.

(a) Structure des variations des profils socio-professionnels

Le graphique 1 donne la synthèse des résultats pour l'espace « professions ». Les catégories analysées sont repérées en rouge par le symbole « ▲ ». Ce premier plan factoriel rend compte de 26 % de la variance (le premier facteur explique 16,43 % de la dispersion totale, le second 9,63 %, les troisième et quatrième, non représentés ici, expliquent respectivement 7,7 % et 6,3 %).

(1) Les catégories socio-professionnelles actuelles, en particulier les « employés » et les « cadres moyens », recouvrent des réalités très différentes selon qu'il s'agit de professions exercées par des hommes ou par des femmes. L'article de Laurent THEVENOT [14] montre l'hétérogénéité croissante de ces catégories entre les deux derniers recensements.

(2) On utilise l'analyse factorielle en composantes principales. Différentes techniques avaient été envisagées, en particulier la technique de l'« analyse factorielle sphérique » proposée par Dominique DOMENGENES et Michel VOLLE [3]; pour des questions tenant aux règles d'interprétation, cette méthode n'a pas été retenue. Par contre, l'analyse des correspondances multiples, appliquée aux accroissements de 1968-1975 répartis en classes, semble encore mieux adaptée au problème à l'étude; elle a servi de base à la classification automatique exposée plus loin et sera retenue pour le prolongement de ce travail.

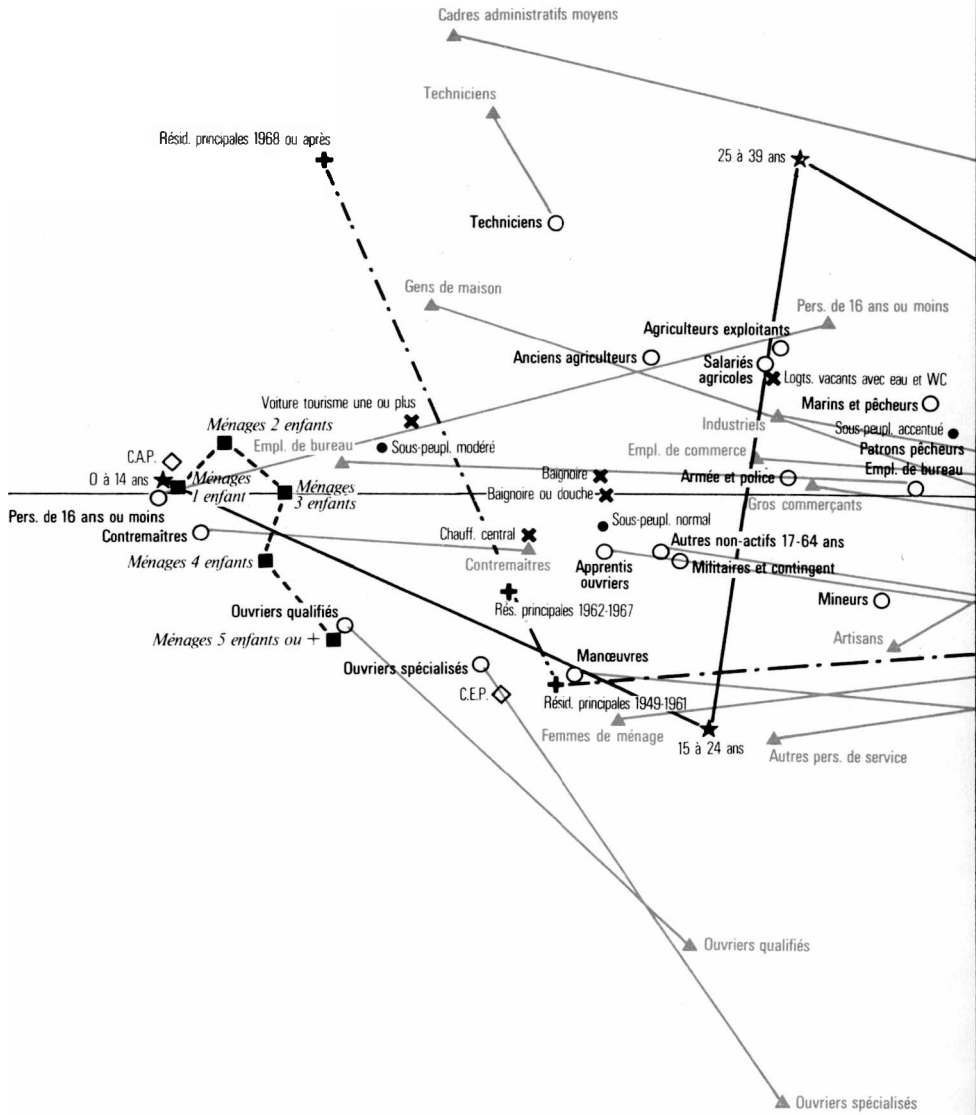
(3) Plus exactement ΔP_{ij} , i désignant l'unité géographique ($i=1,384$); j désignant la catégorie socio-professionnelle ($j=1,29$).

GRAPHIQUE 1

Structure des variations de profils socio-professionnels entre 1968 et 1975 dans la région Ile de France

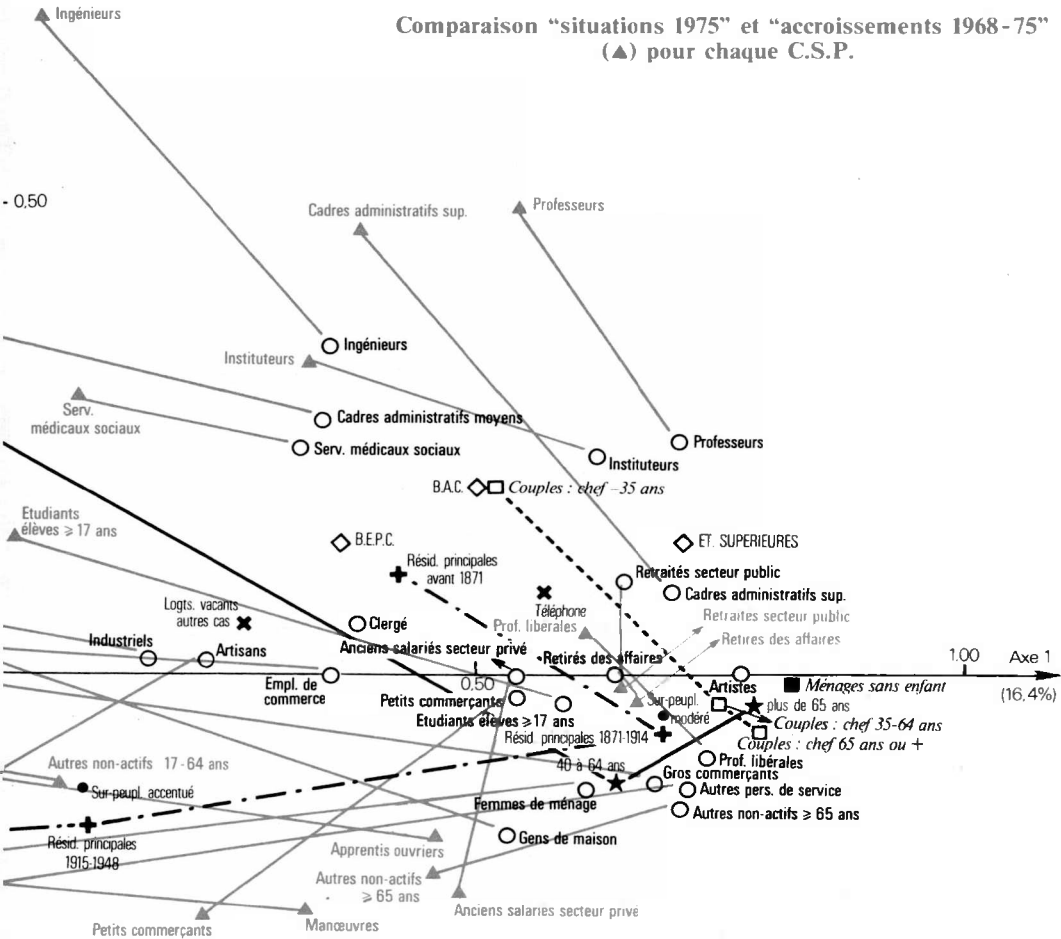
Espace des catégories socio-professionnelles

Axe 2
(9,6%)



GRAPHIQUE 1-A

Comparaison "situations 1975" et "accroissements 1968-75"
(▲) pour chaque C.S.P.



LÉGENDE :

- ▲ Techniciens* : accroissement de la proportion de "techniciens" entre 1968 et 1975
- Techniciens* : proportion de "techniciens" en 1975
- ★ Population totale par âge (âge atteint au cours de 1975)
- ◇ Niveau de diplôme en 1975 (population de 17 ans ou plus ; ni scolaire ni apprentie)
- Ménages suivant le nombre d'enfants de 16 ans ou moins
- Couples sans enfants selon l'âge du chef
- ✚ Date d'achèvement des résidences principales
- ✕ Equipement des résidences principales
- Indices de peuplement

* Il s'agit de la catégorie socio-professionnelle détaillée des individus (hommes plus femmes)

Une *proximité plus ou moins grande entre les 29 accroissements de proportions des catégories socio-professionnelles* traduit une plus ou moins grande corrélation entre ces accroissements. Le coefficient de corrélation entre les accroissements de techniciens et de cadres moyens est 0,43 (valeur assez élevée pour 384 observations). Ceci signifie qu'en moyenne le poids des techniciens et celui des cadres moyens augmente dans les mêmes communes (coefficient positif). Ces deux « points variables » sont très proches. Les corrélations de ces deux catégories avec celle des employés de bureau sont respectivement de 0,32 et 0,38. Les points correspondants sont situés dans la partie gauche. Les retraités sont au contraire situés à droite : en moyenne si le « ΔP » est fort pour les techniciens, cadres moyens ou employés de bureau, il est faible pour les catégories de retraités (1).

Les mouvements (2) entre catégories socio-professionnelles peuvent être des mouvements internes à la région ou des variations entre l'Ile-de-France et le reste du territoire.

Il n'y a pas d'opposition, sur le graphique 1, entre les catégories socio-professionnelles, selon qu'elles ont augmenté ou diminué, en proportion ou en effectifs, entre les deux recensements (bien que les communes en progression démographique se situent, en général, sur la partie gauche du graphique 2, comme on le verra ci-dessous). Une telle configuration au niveau des professions, annoncerait une évolution radicale vers le dépeuplement de certaines communes, lesquelles, avant de disparaître, ne seraient plus habitées que par des catégories elles-mêmes en voie de disparition (par migration, décès). Il n'y a pas de dépeuplement; les communes dont la population diminue ne disparaissent évidemment pas; elles changent de morphologie socio-professionnelle; l'exemple le plus caractéristique est Paris.

Il n'y a pas d'opposition entre les actifs et les inactifs; cependant les retraités du secteur public, les personnes retirées des affaires, les anciens salariés du secteur privé ou les « autres personnes inactives de plus de 64 ans », occupent une zone précise sur la droite du graphique; il paraît y avoir un vieillissement systématique de certaines communes (3). Une des dimensions principales des variations étudiées est donc *l'âge*.

(1) Les corrélations sont négatives entre les ΔP du groupe des retraités et les ΔP des catégories du groupe des techniciens, cadres moyens, employés de bureau, corrélations entre $-0,26$ et $-0,36$.
Entre retraités du secteur public et retirés des affaires, la corrélation est de $+0,54$.

La matrice des corrélations entre les 29 accroissements des catégories socio-professionnelles est en annexe 4.

(2) Le terme de « mouvement » doit être interprété au niveau des catégories moyennes; leur contenu a pu changer entre les deux recensements : effet de carrière ou déqualification, diminution tendancielle des professions indépendantes et accroissement du salariat, en particulier du salariat féminin. On ne suit en aucun cas des trajectoires d'individus.

(3) Là où augmentent en proportion, d'une part les professions libérales, d'autre part les manœuvres ou les petits commerçants; ces deux derniers cas ont valeur d'exemple pour l'interprétation : il s'agit non pas d'une augmentation des proportions de manœuvres ou de petits commerçants, mais d'une moindre diminution de ces proportions.

Les oppositions selon le statut professionnel n'apparaissent clairement qu'en ce qui concerne les salariés : les ouvriers, et plus particulièrement les ouvriers spécialisés, occupent la partie inférieure du graphique; dans la même zone, on trouve les ouvriers qualifiés, les femmes de ménage et personnels de service, les manœuvres (ces derniers un peu plus à droite). Il y a donc renforcement du poids de ces catégories dans certaines communes et diminution des catégories occupant la partie supérieure du graphique : les ingénieurs, les cadres administratifs moyens et techniciens (plutôt vers la gauche), les professeurs et cadres administratifs supérieurs (plutôt vers la droite).

Il se manifeste donc une tendance à l'augmentation de deux formes de ségrégation : *selon le statut professionnel et, d'une certaine façon, selon l'âge* (ajoutons que des oppositions selon l'âge apparaissent sur le troisième facteur, non commenté ici).

(b) Structure de variations des unités géographiques

Le graphique 2 concerne l'espace des communes ⁽¹⁾; chaque commune se situe au point moyen (moyenne pondérée) des 29 ΔP qui la concerne. Deux communes sont proches lorsque leurs différences de profils socio-professionnels entre 1975 et 1968 sont similaires; elles sont confondues si ces différences sont identiques pour les 29 C.S.P.

Les quatre-vingts quartiers de Paris se projettent à droite (pour permettre la lisibilité, on ne les a pas tous fait figurer). La lecture simultanée des graphiques 1 et 2 suggère quels accroissements sont responsables des proximités : les catégories de retraités, professions libérales et les autres personnes non actives ayant plus de 65 ans. Ainsi Paris se dépeuple ⁽²⁾ et c'est la proportion de retraités ou de membres des professions libérales qui y augmente.

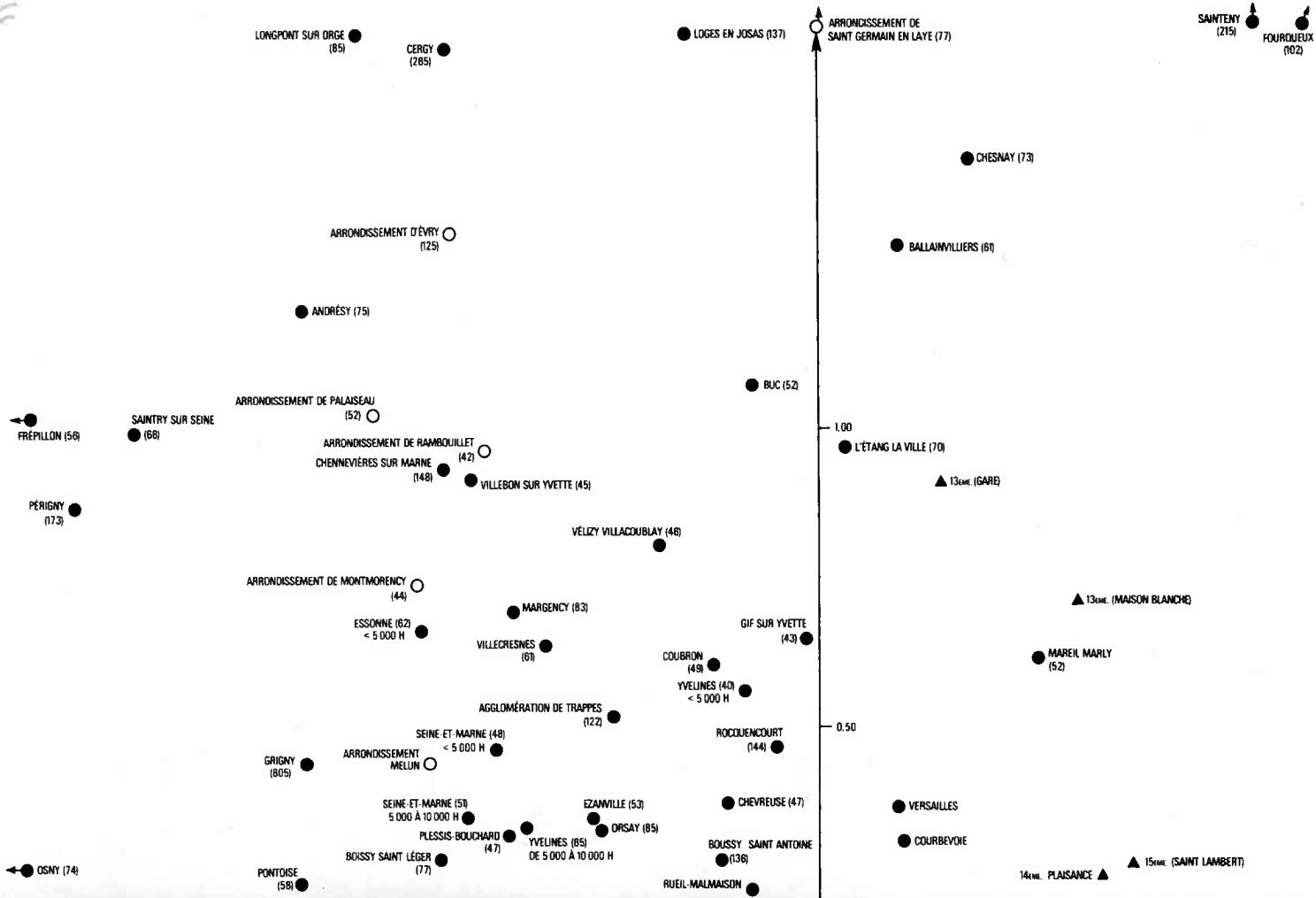
Boulogne-Billancourt et Neuilly-sur-Seine sont des cas extrêmes. La proportion des catégories de retraités y augmente plus que partout ailleurs.

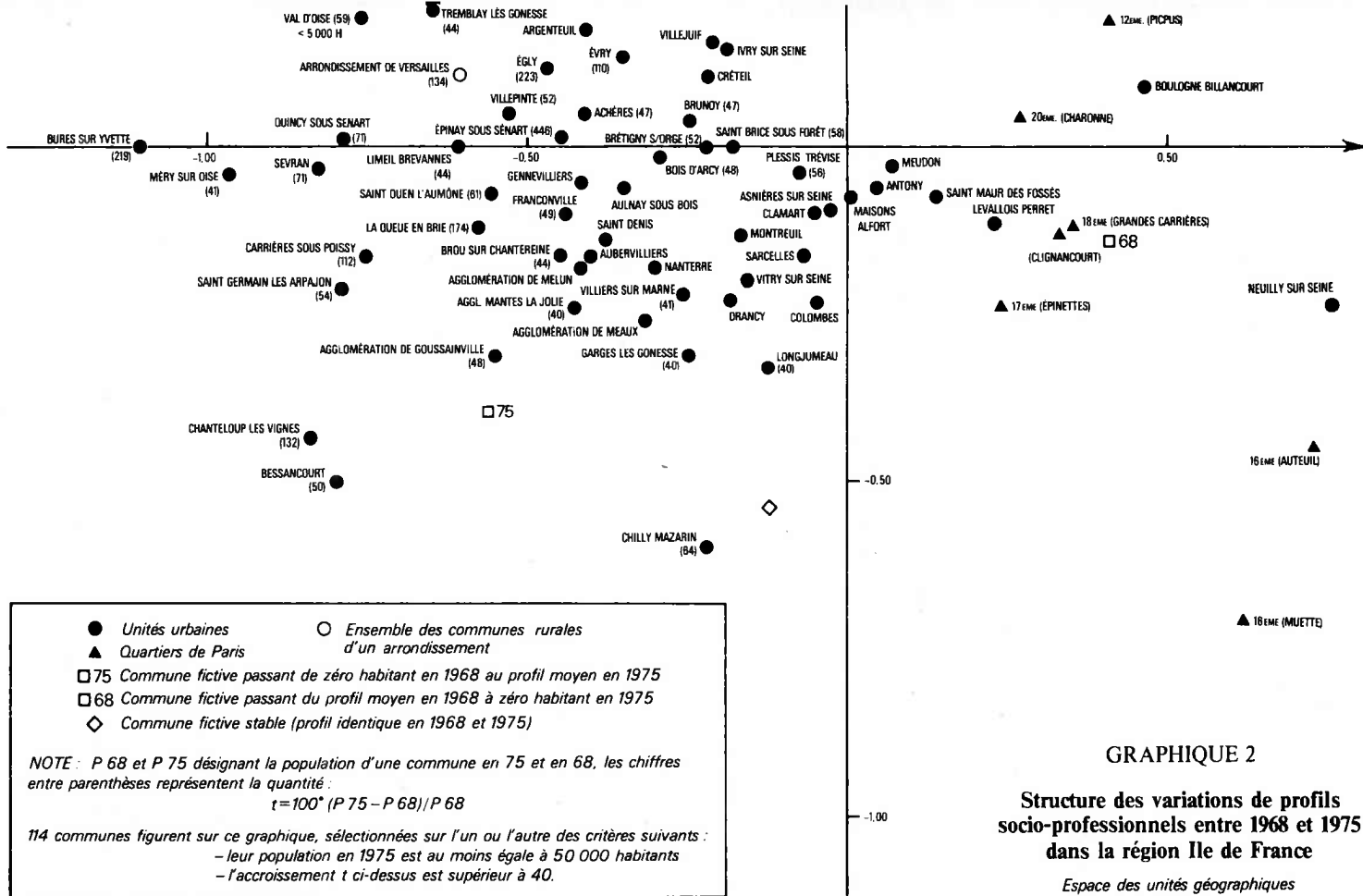
Retenons que la position d'une commune est fonction des variations de toutes les catégories socio-professionnelles, soit 29, et non de celles qui lui sont proches. Des accroissements forts pour les catégories situées à gauche (techniciens, cadres moyens, employés et ouvriers) rapprochent entre eux les quartiers de Paris dans la direction de l'axe 1, éloignent Paris de toutes les communes situées dans la direction opposée (c'est-à-dire à gauche).

(1) Les communes rurales ont été exclues de l'analyse, puis projetées à titre illustratif (symbole ○), elles sont toutes dans le quadrant en haut à gauche. On a utilisé un symbole plein pour les unités urbaines (symbole ●) seules à avoir contribué à l'analyse (384 observations). Parmi elles, on a distingué les quartiers de Paris par un triangle, distinction qui met en évidence leur concentration dans la partie droite (symbole ▲).

(2) Parmi les 80 quartiers de Paris, 28 ont eut une diminution de leur population totale supérieure à 20 %.

114





GRAPHIQUE 2

Structure des variations de profils socio-professionnels entre 1968 et 1975 dans la région Ile de France

Espace des unités géographiques

15

Dans la partie gauche se situent les trois ensembles d'unités urbaines de 5.000 à moins de 10.000 habitants, les quatre ensembles d'unités urbaines de moins de 5.000 habitants, ainsi que les douze ensembles de communes rurales. L'accroissement de population totale entre 1968 et 1975 figure entre parenthèses à côté du nom de la commune. C'est bien à gauche et plutôt dans le quadrant en haut à gauche que les accroissements sont forts. Un changement de morphologie est effectivement lié à un accroissement de population. Ces accroissements sont particulièrement forts pour les communes situées dans l'orbite des villes nouvelles; toutes se situent en haut à gauche du graphique 2 : ainsi en est-il de Trappes (qui fait partie de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines), des communes rurales de l'arrondissement d'Evry, de la commune de Grigny (population multipliée par huit entre les deux dates), de celles de Pontoise, Osny, Cergy (situées dans l'orbite de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise), de Saintry-sur-Seine [rattachée à la ville nouvelle de Rougeau-Senart (1)].

Pour aider à l'interprétation de l'ensemble, on a créé une commune *fictive stable* (profil identique en 1968 et en 1975) notée \diamond sur le graphique 2. Sa position révèle la direction vers laquelle se situent les communes dont la composition sociale a très peu varié. Remarquons qu'il y a très peu de communes vraiment stables.

Les catégories socio-professionnelles situées à gauche sont celles rejetées de Paris (axe 1). Elles éclatent en trois groupes sociaux échelonnés le long de l'axe 2 :

- les cadres moyens et les techniciens;
- les employés et les contremaîtres;
- les ouvriers qualifiés et les ouvriers spécialisés.

L'interprétation est bien confirmée par d'autres variables issues de l'exploitation du recensement de 1975 (2) :

- La date d'achèvement des résidences principales : les cinq classes sont jointes par un trait en pointillés : les trois points illustrant les résidences achevées

(1) Illustrons par des chiffres comparables à ceux de la dernière colonne du tableau I le cas presque caricatural de cette commune qui est passée de 1.856 habitants en 1968 à 3.075 habitants en 1975.

Techniciens.....	1,54
Cadres moyens.....	2,58
Employés de bureau.....	5,43
Employés de commerce.....	0,22
Ouvriers qualifiés.....	-1,30
Ouvriers spécialisés.....	-2,27
Retraités des affaires.....	-0,78
Retraités des Services Publics.....	-0,89
Retraités du secteur privé.....	-0,85
Autres personnes non actives 0-16 ans.....	4,87
Autres personnes non actives 17-64 ans.....	-6,27
Autres personnes non actives 65 ans et +.....	-2,82

(2) Elles figurent comme variables illustratives au graphique 1.

en 1871-1914, 1915-1948 et 1949-1961 suivent la direction du premier axe, puis il y a un décrochement assez net pour celles achevées en 1962-1967 et celles achevées en 1968 ou après.

Ceci illustre l'expansion centrifuge de Paris vers les communes rurales et les petites unités urbaines, dans la période récente.

— La structure de la population par âge et la répartition des ménages ayant 0, 1, 2, 3, 4 et 5 enfants ou plus : les ménages sans enfant et les tranches d'âges 40-64 ans et plus de 65 ans se situant tout à fait vers la droite. A l'opposé, sont les ménages avec enfants et de fortes proportions d'individus jeunes. Les jeunes ménages, les ménages ayant des enfants, ou les ménages n'ayant pas un niveau de revenu assez élevé quittent Paris.

— Le niveau de diplôme est très révélateur du rang social : on trouve à gauche le C.A.P. et plus bas le C.E.P., à l'opposé se succèdent B.E.P.C., B.A.C. puis études supérieures.

— Le « point téléphone » est proche des professions libérales, cadres supérieurs, professeurs et instituteurs.

— Les indicateurs de confort sont grossiers et font partie des nouvelles normes de construction (présence de chauffage central, baignoire...); il n'est pas surprenant que les logements récents apparaissent comme étant les mieux équipés.

(c) Les transformations décrites renforcent-elles une situation existante ou annoncent-elles un changement ?

L'analyse qui précède est une analyse des *déformations* de la structure socio-professionnelle entre 1968 et 1975. Essayons de faire le lien avec la *situation d'arrivée*, en 1975 (1). Les segments en rouge nous y aideront. Ils relient deux points par catégorie socio-professionnelle. Le premier, noté ▲, est le point *accroissement*; l'ensemble de ces points constitue la structure que nous venons d'analyser. L'autre extrémité du segment correspond au point *situation 1975*. Pour une catégorie socio-professionnelle donnée, la position du point « situation » est fonction du poids relatif de cette catégorie dans l'ensemble des communes en 1975. Il est donc proche des communes où cette catégorie est fortement représentée en 1975. Il est à l'opposé, par rapport au centre du graphique, des communes où la proportion des individus de cette catégorie est faible. En comparant les points *situations* et les points *accroissements*, on a un bon indicateur de mobilité géographique. Voyons quelques exemples :

— Les proportions de retraités, professions libérales, professeurs, instituteurs, services médicaux et sociaux, et cadres supérieurs augmentent en moyenne dans les communes où ces proportions sont fortes, à Paris notamment;

(1) Les résultats ci-dessous seraient les mêmes si, au lieu de la structure de la population en 1975, on avait pris celle de 1968. En termes de répartition, les poids changent peu.

les points *situation* et les points *variation* sont proches. L'évolution consiste en un renforcement des situations antérieures.

– Il en est de même pour les techniciens; mais ceux-ci se trouvent dans les communes opposées; leur proportion augmente dans les communes en développement.

– La situation est différente pour les cadres administratifs moyens. Leur poids est encore très fort vers Paris (point *situation* à droite), mais leur accroissement se fait vers les communes situées à gauche. On a là un bon exemple de déplacement de catégorie.

– Les employés de commerce seraient dans la même situation, mais leur accroissement varie peu entre les communes (leur accroissement est proche du centre de gravité et l'accroissement moyen est presque nul).

– Si la proportion d'ouvriers qualifiés et d'ouvriers spécialisés baisse pour l'ensemble de la région (baisses moyennes respectives de 0,45 % et 0,63 %), cette proportion baisse beaucoup moins dans les villes ouvrières. C'est en effet dans la même direction qu'on trouve Vitry-sur-Seine, Sarcelles, Garges-les-Gonesse..., et la commune fictive stable. Les villes ouvrières restent ouvrières.

– La baisse moyenne de la proportion de manœuvres est de 0,43 % pour l'ensemble des communes, leur point accroissement est dans la zone de Paris. Cela ne signifie pas qu'il y ait accroissement des manœuvres dans Paris, cela signifie que la diminution de manœuvres dans l'ensemble de la région est forte à l'opposé de Paris par rapport au centre du graphique (en fait dans les villes en fort développement).

2. TYPOLOGIE DES UNITÉS GÉOGRAPHIQUES : PARTITION EN QUATRE TYPES DE COMMUNES

Rappelons que notre objectif ne se limitait pas à la seule analyse des transformations de la morphologie sociale de la région parisienne, qui devrait être approfondie de façon autonome. Il comportait un autre volet exploratoire : l'observation de variations possibles de la consommation liées aux variations socio-spatiales. Ceci impliquait la construction de types de communes, fonction des transformations analysées précédemment. Pour plus de commodité, on a construit cette typologie par classification automatique ⁽¹⁾. La limitation à quatre types tient à des contraintes techniques : les données de consommation analysées (*cf.* troisième partie) viennent d'enquêtes et non de recensements. Les échantillons sont donc limités; la contrainte régionale réduit encore les effectifs; il n'était pas possible de construire un découpage plus fin que quatre « catégories de communes ».

(1) Agrégation selon la variance (critère de la perte d'inertie minimum) ([8] et [9]).

L'agrégation a été faite sur les *quinze premiers facteurs* d'une analyse des *correspondances multiples* des 29 *accroissements de proportions* des catégories socio-professionnelles (1). Le dendrogramme (annexe 5) montre que les agrégations se font à un niveau assez bas pour chaque classe; la projection des *centres des classes* et des 384 unités dans l'espace des *deux premiers facteurs* (graphique de l'annexe 6) montre que les classes sont assez nettement séparées; chaque commune est remplacée sur ce graphique par le numéro de la classe à laquelle elle appartient. On notera que si les centres de classes sont assez éloignés, les ensembles des classes ne sont pas disjoints. La classe 4 interfère avec les classes 2 ou 3. Il est important de souligner que les types de communes sont construits à partir de quinze facteurs, autant dire presque toute l'information et non pas seulement celle que restitue le graphique 1 plus haut. On notera plus loin que les variations affectant les contremaîtres, voisines de celles affectant les employés de bureau ou de commerce, si l'on se limite au premier plan factoriel, sont en réalité plus proches des mouvements affectant les ingénieurs et les techniciens. Le tableau II donne une présentation détaillée des résultats. Pour chaque profession, on y lit la différence moyenne entre les profils des 2 années, pour l'ensemble de la région et pour chacun des quatre types de communes.

Ce tableau mérite une attention particulière; il résume une information importante sur les mouvements socio-professionnels et démographiques (2), dans la région parisienne, entre les deux recensements. Il permet une comparaison simple entre les quatre types de communes construits.

Les communes du type 1 comptent, parmi elles, 73 des 80 quartiers de Paris. Ce type se distingue des trois autres par l'accroissement du poids de deux sortes de populations : d'une part, les professions libérales, les professeurs-professions littéraires et scientifiques, les cadres administratifs supérieurs, les instituteurs-professions intellectuelles diverses; d'autre part, les trois catégories de retraités.

En revanche, le poids des ouvriers qualifiés, des contremaîtres, des gens de maison et des femmes de ménage diminue beaucoup plus vite dans les communes du type 1 que dans les trois autres. Les manœuvres et les apprentis font exception.

Ce qui caractérise avant tout les communes du type 2 est l'accroissement rapide de la proportion des jeunes de moins de 16 ans. De ce point de vue, le type 2 s'oppose aux trois autres pour lesquels les chiffres sont largement négatifs : la population des jeunes y perd entre 1 et 3 points.

Du point de vue professionnel, le type 2 se caractérise d'une part par la place croissante qu'y prennent les ingénieurs, les techniciens et les contremaîtres, donc

(1) Cette analyse est celle des accroissements répartis en *classes*. Si l'on avait pu disposer de plus de temps, on aurait développé les résultats de cette analyse; la structure obtenue est évidemment semblable à celle des graphiques 1 et 2; mais la méthode restitue davantage d'informations. C'est celle que nous retiendrons pour un prolongement de ces travaux.

(2) Ce qu'on entend par catégorie socio-professionnelle est, en fait, un classement par âge pour les personnes non actives.

TABLEAU II

**Accroissements moyens entre les deux recensements
du poids de chaque catégorie socio-professionnelle,
pour l'ensemble des communes et pour chaque type de communes.**

Selon la catégorie socio-professionnelle	Ensemble des communes	Types de communes			
		1	2	3	4
Industriels.	- 0.08	- 0.09	- 0.12	- 0.06	- 0.05
Artisans.	- 0.28	- 0.31	- 0.38	- 0.24	- 0.23
Gros commerçants.	- 0.12	- 0.15	- 0.18	- 0.08	- 0.09
Petits commerçants.	- 0.27	- 0.23	- 0.50	- 0.31	- 0.16
Professions libérales.	0.10	0.21	0.01	0.02	0.03
Professeurs, Professions littéraires et scientifiques.	0.41	0.65	0.23	0.20	0.28
Ingénieurs.	0.27	0.34	0.44	0.15	0.28
Cadres administratifs supérieurs.	0.74	1.00	0.77	0.45	0.66
Instituteurs, Professions intellectuelles diverses.	0.39	0.48	0.40	0.29	0.37
Services médicaux et sociaux.	0.24	0.27	0.19	0.21	0.24
Techniciens.	0.31	0.14	0.83	0.33	0.53
Cadres administratifs moyens.	0.50	0.29	0.79	0.55	0.92
Employés de bureau.	1.39	0.66	1.82	1.79	2.52
Employés de commerce.	0.07	0.01	0.15	0.08	0.23
Contremaîtres.	- 0.05	- 0.16	0.18	0.04	- 0.04
Ouvriers qualifiés.	- 0.45	- 0.68	- 0.35	- 0.26	- 0.27
Ouvriers spécialisés.	- 0.63	- 0.88	- 0.76	- 0.30	- 0.58
Apprentis ouvriers.	- 0.18	- 0.12	- 0.36	- 0.19	- 0.17
Manœuvres.	- 0.43	- 0.18	- 0.81	- 0.63	- 0.46
Gens de maison.	- 0.22	- 0.46	- 0.12	- 0.02	- 0.02
Femmes de ménage.	- 0.27	- 0.35	- 0.29	- 0.21	- 0.18
Autres personnels de service.	0.28	0.20	0.17	0.32	0.50
Étudiants et élèves.	0.65	0.55	0.36	0.69	1.06
Retirés des affaires.	0.25	0.52	- 0.06	0.08	0.03
Retraités des services publics.	0.14	0.45	- 0.27	- 0.08	- 0.01
Anciens salariés secteur privé.	1.20	1.63	- 0.65	1.20	0.99
Autres personnes non actives 0-16 ans.	- 0.95	- 1.05	2.10	- 0.99	- 2.69
Autres personnes non actives 17-64 ans.	- 2.78	- 2.71	- 2.62	- 2.70	- 3.45
Autres personnes non actives 65 ans et plus.	- 0.25	- 0.05	- 1.00	- 0.30	- 0.25
Population totale (en milliers de personnes).	9.228	3.791	952	3.346	1.139

N.B. : Pour faciliter les comparaisons entre les 4 types de communes, on a souligné en italiques les accroissements *maximaux* et en caractères gras les *minimaux*.

une frange particulière des classes moyennes, plutôt technicienne; d'autre part, par la forte diminution du poids de toutes les catégories d'indépendants : industriels, artisans, commerçants.

Enfin, c'est dans ces communes que le poids des retraités décroît le plus vite. Sous cet angle, les classes 1 et 2 de la typologie s'opposent.

Les communes des types 3 et 4 sont souvent intermédiaires entre les deux groupes précédents; elles sont donc moins caractéristiques. Toutefois, les

ouvriers qualifiés et les ouvriers spécialisés diminuent moins en proportion dans le troisième groupe.

Le quatrième groupe se caractérise par l'importance croissante qu'y prennent les classes moyennes du tertiaire : cadres administratifs moyens, employés de bureau, employés de commerce et la catégorie dite « autres personnels de service ». La proportion des catégories supérieures augmente un peu plus ici que dans les communes du type 3 auxquelles correspondent les valeurs minimales du tableau II; surtout le poids des jeunes et des non actifs de moins de 65 ans diminue plus vite en 4 que partout ailleurs.

Du point de vue géographique, la répartition des communes n'est pas quelconque selon les quatre types. Le graphique 6 reproduit la carte de la région parisienne, où chaque commune analysée est repérée par un signe identifiant le type auquel elle appartient⁽¹⁾.

Les communes des types 3 et 4 sont plus nombreuses du côté Est de la région parisienne, voire du côté Nord et du côté Sud. L'accroissement (ou la moindre diminution) des catégories d'employés, d'ouvriers et de contremaîtres se situe dans ces directions. L'augmentation des populations de cadres moyens et techniciens se fait plus nettement à l'Ouest, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest; avec des antennes à l'Est : les villes nouvelles de Marne-la-Vallée, Evry et Melun-Senart.

Bien qu'il soit assez hétérogène, l'ensemble des communes de type 1 se situe de façon encore caractérisée, dans la zone Ouest et cette fois proche de Paris : dans les Hauts-de-Seine majoritairement. Dans la phase opératoire de ces travaux, une typologie plus fine, permettra d'isoler les zones d'attraction des couches aisées.

Sommairement, on voit ici se profiler un découpage à la fois circulaire autour de Paris, et axial, opposant l'est à l'ouest. Les populations les plus aisées s'orientent plus vers l'ouest, leur distance à Paris variant en raison inverse de leur position dans l'échelle sociale.

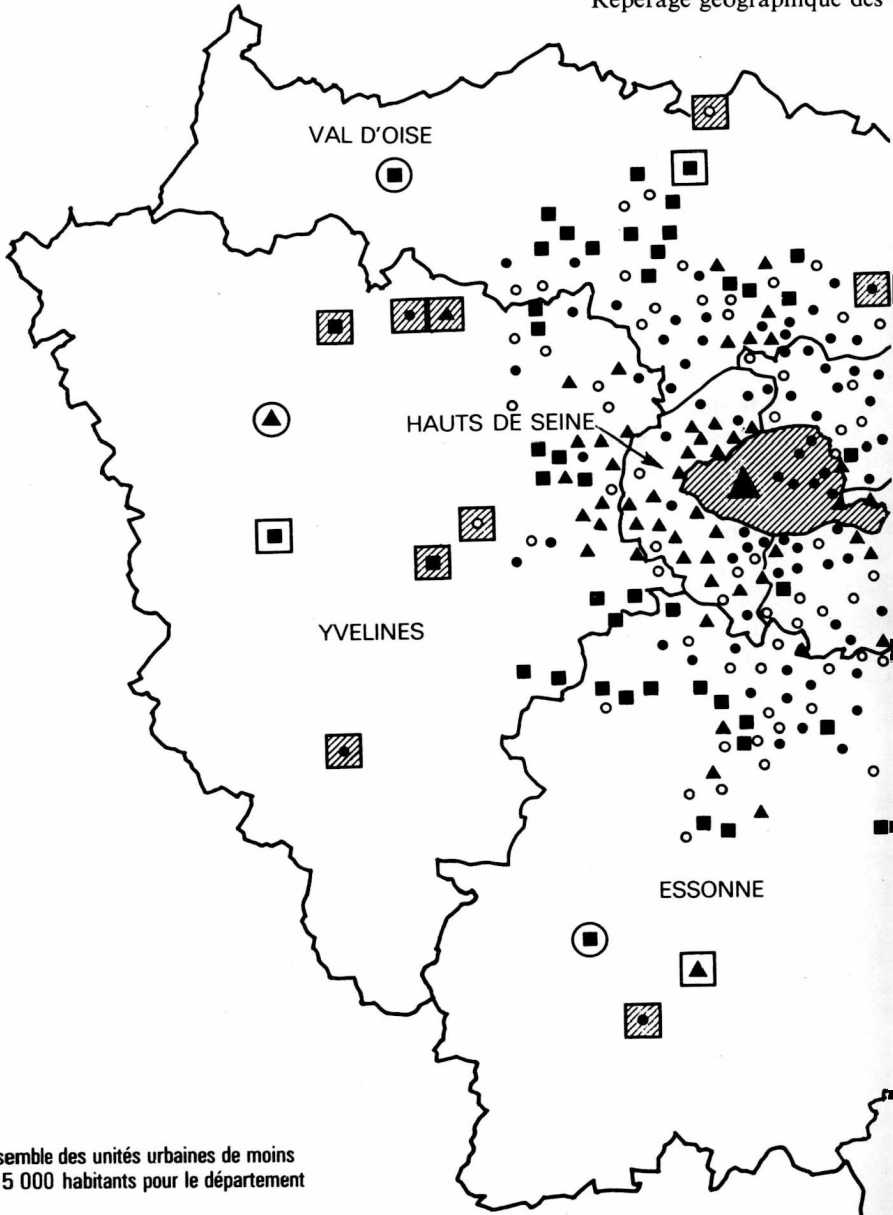
Sociologiquement, les quatre types de communes diffèrent. Ici, on parle de la *composition* en 1975 et non plus du mouvement entre les deux recensements. Le tableau III donne les informations les plus révélatrices.

Bien que ces types de communes soient construits, rappelons-le, à partir de *variations*, leurs différences, en termes de *composition*, et particulièrement en termes de composition démographique, sont importantes.

Dans beaucoup de cas, les variations ne font que renforcer la situation existante.

(1) A examiner ce graphique, on regrette que les unités urbaines de moins de 10.000 habitants n'aient pu être détaillées; toutes celles appartenant à un même département sont agrégées; on peut cependant supposer que ces ensembles recouvrent des communes de plusieurs types. De même, les grandes agglomérations de communes des départements de la grande couronne recouvrent probablement des ensembles très hétérogènes. Un plus grand détail permettrait de faire d'autres groupements plus pertinents du point de vue de la structure sociale et de ses transformations.

Déformation-socio-professionnelle des communes de la r
 Repérage géographique des



- 1 ▲
 - 2 ■
 - 3 ●
 - 4 ○
- Ensemble des unités urbaines de moins de 5 000 habitants pour le département
 - Ensemble des unités urbaines de 5 000 à 10 000 habitants pour le département
 - ▨ Ensemble de l'agglomération

Ville de Paris : sur 80 quartiers, 7 appartiennent à la zone 3 ; tous les autres appartiennent à la zone 1 : faute de place on a remplacé les 74 triangles correspondants par un seul renforcé

QUE 3

gion parisienne entre les recensements de 1968 et 1975.
quatre types de communes.

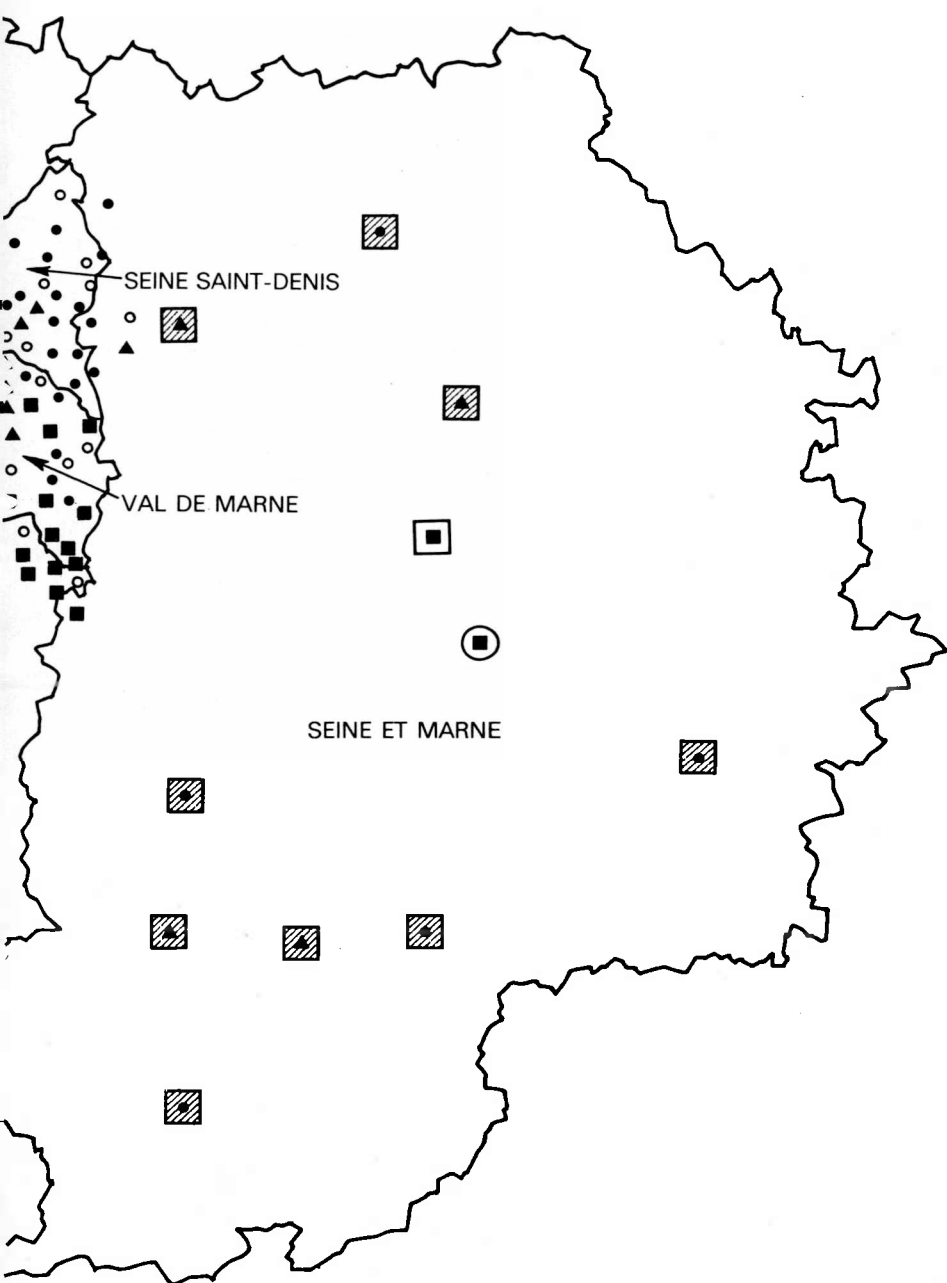


TABLEAU III

Composition des types de communes selon différents caractères

	Ensemble des communes	Types de communes			
		1	2	3	4
% de personnes de :					
0 à 14 ans.	20.3	15.8	27.6	23.0	23.4
Plus de 65 ans.	12.4	16.1	8.5	10.2	8.5
% de personnes de 17 ans ou plus ayant le :					
C.E.P.	57.7	53.2	59.0	63.2	57.2
C.A.P.	11.1	8.8	13.2	12.6	13.3
B.E.P.C.	10.9	11.7	10.2	9.9	11.5
B.A.C.	9.8	11.2	9.5	8.1	10.0
Études supérieures.	10.5	15.1	8.2	6.2	8.1
% de résidences principales achevées :					
avant 1971.	8.1	12.5	7.9	4.2	3.7
en 1968 ou après.	18.0	11.2	39.5	19.4	22.8
% de résidences principales ayant :					
une baignoire.	59.4	53.4	72.2	60.8	67.5
le chauffage central.	71.8	64.3	81.0	75.0	82.3
le téléphone.	41.9	49.0	40.2	34.2	40.4
% de ménages :					
ayant au moins une voiture.	59.2	52.3	72.4	61.3	68.6
vivant :					
en sous-peuplement accentué.	11.5	11.6	18.4	9.8	11.4
en sur-peuplement accentué.	5.3	5.4	3.8	5.9	4.5
ayant le statut :					
de propriétaires.	36.0	31.1	51.1	36.7	40.8
de locataires.	55.0	59.1	39.7	55.2	50.6
vivant dans un :					
immeuble de 1 ou 2 logements.	58.3	36.0	86.5	72.8	75.4
immeuble de 3 logements ou plus.	35.8	56.6	9.5	22.1	20.6
% de ménages :					
d'une personne (total).	26.4	36.1	14.7	20.6	17.1
dont 1 personne < 65 ans.	16.0	22.4	8.0	12.0	10.4
dont 1 personne > 65 ans.	10.4	13.6	6.7	8.6	6.7
de 2 personnes (total).	27.6	29.2	24.0	27.0	26.2
dont 2 personnes - chef < 35 ans.	5.4	5.2	5.6	5.4	5.7
dont 2 personnes - chef 35-64 ans.	9.6	9.6	8.6	9.9	10.0
dont 2 personnes - chef > 65 ans.	6.6	7.3	5.9	6.2	5.3
de 3 personnes (total).	20.3	16.8	23.5	22.4	24.5
couple avec 1 enfant.	15.7	12.3	19.3	17.7	19.8
de 4 personnes (total).	14.9	10.9	20.8	16.8	18.9
couple avec 2 enfants.	12.3	8.8	17.9	13.9	16.0
de 5 personnes (total).	6.4	4.4	9.7	7.5	8.1
couple avec 3 enfants.	4.8	3.2	7.8	5.7	6.3
de 6 personnes (total).	4.5	2.6	7.3	5.8	5.3
couple avec 4 enfants.	3.0	1.6	5.1	3.9	3.5

TABLEAU III (suite)

	Ensemble des communes	Types de communes			
		1	2	3	4
% de personnes appartenant aux catégories suivantes :					
artisans.	0.77	<i>0.84</i>	0.77	0.73	0.63
commerçants.	2.01	2.50	1.54	1.71	1.50
professions libérales.	0.50	<i>0.83</i>	0.25	0.23	0.25
professeurs.	1.19	1.80	0.78	0.67	0.81
ingénieurs.	1.26	1.61	1.31	0.82	1.31
cadres supérieurs.	2.77	3.89	2.00	1.77	2.28
instituteurs.	1.61	1.88	1.51	1.36	1.49
services médico-sociaux.	0.78	0.90	0.62	0.68	0.75
techniciens.	2.57	2.29	2.87	2.64	3.20
cadres moyens.	3.39	3.73	2.84	3.05	3.63
employés (bureau et comm.).	11.99	11.96	10.03	12.19	12.92
contremaîtres.	1.03	0.68	1.32	1.31	1.28
ouvriers qualifiés.	6.77	5.52	7.10	8.04	7.29
ouvriers spécialisés.	4.62	3.53	5.09	5.84	4.62
manœuvres et apprentis.	2.74	2.18	2.84	3.33	2.90
étudiants.	4.96	6.01	3.64	4.11	4.64
retraités (public, privé).	10.12	12.44	7.11	8.91	7.50
enfants ≤ 16 ans.	23.10	18.02	30.94	26.16	26.64
autres inactifs de 17 à 64 ans.	9.46	9.01	<i>10.66</i>	9.66	9.59
autres inactifs de 65 ans et plus.	2.63	3.42	1.87	2.12	1.82
<p><i>N.B.</i> : Lorsqu'il s'agit d'une partition complète, le total des pourcentages, en colonne, est égal à 100 à l'arrondi près.</p> <p>Pour faciliter les comparaisons entre les 4 types de communes, on a souligné en italiques les pourcentages <i>maximaux</i> et en caractères gras les pourcentages <i>minimaux</i>.</p>					

Ainsi, les communes du type 1 s'opposent aux trois autres ensembles par la faible proportion de jeunes de moins de 14 ans et la forte proportion de personnes âgées de plus de 65 ans. Parmi les trois autres types, le type 2 est extrême avec une population encore plus jeune. L'opposition entre les catégories 1 et 2-3-4 est caricaturale en ce qui concerne le type de famille. En 1, on trouve une proportion double de ménages d'une ou de deux personnes. En 2, 3 et 4, on trouve à l'opposé une proportion double de couples avec deux et trois enfants; le pourcentage de familles ayant au moins quatre enfants n'est que de 1,6 % dans les communes du type 1; il est de 5,1 % dans les communes du type 2. En bref, il est clair que les communes des types 2 (surtout), 3 et 4 drainent les couples avec enfants rejetés des communes du type 1.

Du point de vue du confort du logement, les communes de la classe 1 sont encore singulières, avec des logements beaucoup plus vieux, moins de confort (baignoire ou douche, chauffage central), un surpeuplement modéré plus fréquent. Les trois autres types de communes se rapprochent; cependant, les communes de type 2 se singularisent à divers titres : le sous-peuplement accentué

y est beaucoup plus fréquent, on y trouve le plus de maisons individuelles, le plus de ménages propriétaires ou accédants à la propriété.

Deux caractéristiques dominent pour les communes du type 1 : l'usage du téléphone 49 % (contre 34 à 40 % dans les trois autres types de communes) et le fait d'avoir un diplôme d'études supérieures (15 % contre 6 à 8 %).

Pour terminer, soulignons la singularité des communes du type 2 du point de vue de la proportion des logements construits depuis 1968, 40 % (proportion deux fois plus élevée qu'en 3 et 4, quatre fois plus élevée qu'en 1). Pour une démarche prospective, cette typologie est doublement intéressante : elle fait ressortir des lieux (au sens géographique) de changement en même temps que les populations qui « produisent » ces lieux, populations qui ont elles-mêmes un rôle dans la diffusion des modes de consommation.

Les classes de la partition des communes sont désignées par un numéro : type 1, 2, 3 ou 4. Le lecteur trouvera ce procédé peu attrayant. Une appellation suggérant le contenu de ces classes ne se justifiait pas, dès lors que la partition était obtenue par classification automatique, pour cette étape préliminaire. Lorsque les analyses auront permis de mettre en évidence certains des aspects des principes générateurs des transformations socio-géographiques, les classes seront construites avec ces éléments et pourront être désignées en fonction de leurs propriétés mutuelles.

3. ÉLÉMENTS DE COMPARAISON ENTRE LES QUATRE TYPES DE COMMUNES, DU POINT DE VUE DE CERTAINS INDICATEURS DE CONSOMMATION

L'enquête récente effectuée par l'I.N.S.E.E. sur les budgets familiaux, qui permettrait de faire les comparaisons pertinentes en matière de consommation, n'était pas disponible. L'essai présenté ici porte sur l'équipement et la propriété du logement, données tirées des enquêtes dites de « conjoncture auprès des ménages » réalisées en 1978 et 1979 (fichiers les moins difficilement accessibles).

Les comparaisons portent uniquement sur les professions suivantes :

1. Professeurs, professions littéraires et scientifiques, ingénieurs, cadres administratifs supérieurs, instituteurs, professions intellectuelles diverses, services médicaux et sociaux.

2. Techniciens et cadres administratifs moyens.

3. Ouvriers qualifiés, ouvriers spécialisés.

4. Employés de bureau, employés de commerce, contremaîtres.

Les unités géographiques de sondage de l'I.N.S.E.E. ont été réparties entre les quatre classes définies précédemment. On ne peut pas s'étendre ici sur les problèmes techniques posés par ce découpage et cet appariement.

Les comparaisons que nous avons tentées sont autant que possible, des comparaisons « à revenu égal », du fait de l'importance du facteur « revenu » pour les comportements étudiés. Le tableau IV fournit un exemple de variation des taux de possession (ici la machine à laver le linge) à « catégorie socio-professionnelle et nombre d'enfants ou revenus égaux »⁽¹⁾. Une telle présentation, trop lourde, ne pouvait être systématique; le tableau V intéresse tous les postes de consommation disponibles, mais la présentation est limitée au seul croisement « catégorie socio-professionnelle × type de commune ».

On retient en définitive quatre catégories socio-professionnelles, quatre types de communes et neuf classes de revenu. Il est bien évident que les effectifs à l'intérieur de ces « cases » sont très inégaux; on exclut pour chaque catégorie les classes de revenu insuffisamment représentées.

Ce qui ressort de la façon la plus évidente, en première lecture, est la *singularité* des communes du type 2. On rappellera que les communes de ce type sont des zones d'attraction pour les techniciens et les ingénieurs, bien que leur proportion soit encore un peu inférieure à ce qu'elle est dans l'ensemble de la région parisienne. Le nombre d'enfants est maximal en 2 (1,03 enfants par ménage, contre 0,81 et 0,80 en 3 et 4, et 0,54 en 1)⁽²⁾. La population qui peuple progressivement l'ensemble des communes de ce type est donc assez particulière du point de vue des structures familiales.

Le taux de possession des biens suivants est systématiquement maximal dans les communes du type 2, pour toutes les catégories socio-professionnelles, à revenu égal :

- l'automobile;
- le congélateur;
- la machine à laver le linge;
- le lave-vaisselle (sauf chez les ouvriers où il est d'ailleurs très faible);
- les diffusions sont plus irrégulières pour la possession de téléviseur et celle du logement principal.

Le taux de possession de résidences secondaires y est minimal (il est surtout très faible chez les cadres moyens).

Dans les communes du type 2, les trois quarts des ménages de cadres supérieurs, de cadres moyens et de techniciens sont propriétaires de leur logement (moins de la moitié de ces ménages sont propriétaires à Paris).

(1) On a pris l'exemple de la machine à laver pour la sensibilité de la possession de ce bien au nombre d'enfants dans un ménage. Mais de ce fait, les différences sont peu significatives à partir de deux enfants, le taux de possession dépassant presque toujours 90 %. Le sous-équipement relatif des familles des communes du type 1 devient d'autant plus manifeste.

(2) Le calcul du nombre d'enfants ne concerne que les 4 catégories socio-professionnelles ci-dessus.

TABLEAU IV

Variation du taux de possession de la machine à laver le linge
selon la profession et le type de commune, et selon :

Catégories socio-professionnelles	Types de communes	Nombre d'enfants			Classe de revenu			
		0	1	2	30 000 à 50 000	50 000 à 80 000	80 000 à 120 000	120 000 à 240 000
Cadres supérieurs.....	1	60	91	89		52	80	88
	2	79	98	98		80	98	94
	3	70	92	91		70	86	90
	4	70	83	100		72	90	100
Cadres moyens, techniciens.....	1	54	82	94		63	81	
	2	85	100	92		93	97	
	3	74	90	95		82	93	
	4	71	91	100		77	92	
Ouvriers.....	1	41	61	71	43	69		
	2	84	91	94	81	98		
	3	64	82	90	72	81		
	4	78	78	92	75	85		
Employés, contremaîtres.....	1	41	66	75	34	68		
	2	82	90	94	63	98		
	3	66	87	97	67	81		
	4	54	93	100	60	89		

Ces mêmes catégories socio-professionnelles se distinguent par leur taux d'équipement plus élevé lorsqu'elles résident dans les communes du type 2 :

– plus de 95 % ont une voiture au moins (contre 76 à 93 % dans les trois autres types de communes);

– un tiers des ménages ont un congélateur (contre 9 à 19 %);

– plus de 90 % ont un lave-linge (contre 65 à 82 %).

Toujours dans les communes du type 2, le lave-vaisselle est moins fréquent chez les cadres moyens et techniciens (34 %) que chez les cadres supérieurs (59 %); mais la différence avec les autres types est très importante : 32 à 43 % en type 1, 3 et 4 pour les cadres supérieurs, 16 à 20 % pour les cadres moyens et techniciens.

TABLEAU V

Taux de possession des biens étudiés
selon la catégorie socio-professionnelle
du chef de ménage et le type de commune.

Catégories socio-professionnelles	Types de communes					Types de communes					Types de communes				
	1	2	3	4	Ensemble	1	2	3	4	Ensemble	1	2	3	4	Ensemble
	Lave-linge					Congélateur					Téléviseur couleur + noir et blanc				
Cadres supérieurs.....	71	91	79	78	76	13	32	17	19	16	79	93	87	89	83
Cadres moyens.....	65	92	82	81	77	9	32	17	12	16	83	91	92	89	88
Ouvriers.....	51	90	75	80	70	8	27	16	17	15	86	91	92	90	89
Employés.....	48	87	75	76	65	7	26	12	7	12	85	95	91	91	89
Ensemble.....	60	90	77	79	72	10	29	16	14	15	82	92	91	90	87
	Propriétaire ou copropriétaire (ou accédant)					Voiture					Téléphone				
Cadres supérieurs.....	40	73	58	49	48	78	97	88	93	84	92	91	83	87	90
Cadres moyens.....	34	72	43	44	44	76	94	84	85	83	85	90	81	87	85
Ouvriers.....	17	42	26	26	26	53	78	74	77	68	46	54	53	57	51
Employés.....	19	50	27	38	28	47	82	74	69	63	62	69	67	72	66
Ensemble.....	30	58	36	38	36	66	87	78	81	74	74	75	66	73	72
	Lave-vaisselle					Réfrigérateur					Résidence secondaire				
Cadres supérieurs.....	40	59	32	43	42	89	92	88	93	90	25	12	15	19	21
Cadres moyens.....	20	34	19	16	22	87	84	82	87	85	13	4	10	15	11
Ouvriers.....	5	9	6	12	7	82	84	86	86	84	11	6	8	12	9
Employés.....	9	18	10	9	11	84	85	88	84	85	9	6	8	6	8
Ensemble.....	22	29	14	19	20	86	86	86	87	86	16	7	10	13	13

La proportion d'utilisateurs du téléphone est maximale (9 ménages sur 10) en 2, pour ces mêmes catégories socio-professionnelles; mais cette fois, la différence avec les autres types de communes est faible.

En dépit des différences de revenu qui existent entre cadres supérieurs et cadres moyens-techniciens, il semblerait qu'en 2 les comportements des seconds se rapprochent des comportements des premiers, au moins pour les rubriques étudiées ici.

Pour deux biens, la voiture et le lave-linge, les inégalités d'équipement entre les ménages des catégories précédentes et les catégories d'ouvriers, d'employés et de contremaîtres sembleraient s'atténuer en 2, par rapport à ce qu'elles sont par exemple en 1 (à Paris, en fait). On a en effet :

– pour la voiture, un taux relativement faible à Paris pour les ouvriers et employés, environ 50 % contre 80 % en 2. Ce qui peut d'ailleurs être interprété comme une contrainte due à l'éloignement du lieu de travail et à l'absence d'un réseau de transports en commun;

– pour le lave-linge, taux de 50 % à Paris, de 90 % en 2.

Ce qui implique nécessairement des différences sur d'autres postes de consommation, étant donné les différences de revenu de ces catégories socio-professionnelles.

Pour certains biens, les différences entre types de communes sont supérieures aux différences entre catégories socio-professionnelles (même tous revenus confondus); c'est le cas du congélateur, de la machine à laver, du téléviseur et même de la possession du logement (*cf.* tableau V); elles sont du même ordre de grandeur pour la voiture.

On ne note pas de différence au niveau des quatre types, globalement, pour : la télévision couleur (37 à 41 %), la télévision noir et blanc : 52 à 58 %, le réfrigérateur simple : 78 à 80 %, le réfrigérateur à deux compartiments : 9 à 12 %, le téléphone : 66 à 74 %.

TABLEAU VI

Les plus grandes différences entre types de communes au niveau global ⁽¹⁾

Possession de	Taux minimal	Taux maximal	Moyenne
Au moins une voiture.....	Type 1 = 54 %	Type 2 = 79 %	63 %
Un congélateur.....	Type 1 = 8 %	Type 2 = 26 %	12 %
Un lave-linge.....	Type 1 = 53 %	Type 2 = 83 %	65 %
Un lave-vaisselle.....	Type 3 = 11 %	Type 2 = 25 %	17 %
Une résidence secondaire.....	Type 2 = 7 %	Type 1 = 17 %	13 %
Le logement principal.....	Type 1 = 32 %	Type 2 = 60 %	45 %

(1) Pourcentages moyens par type de communes pour l'ensemble formé par les 4 catégories socio-professionnelles énumérées p. 24, les retraités et les personnes non actives de 65 ans ou plus.

Les variations liées au type de la commune sont d'amplitude différente selon les catégories sociales. Le taux de possession de la voiture ou du lave-linge varie beaucoup plus entre les 4 types de communes chez les ouvriers et les employés que chez les cadres. C'est l'inverse pour la proportion de propriétaires de leur logement, de propriétaires de résidence secondaire, ou d'utilisateurs de lave-vaisselle. Référons-nous à la logique d'introduction de biens et services de consommation que nous avons mis en évidence antérieurement [13] : d'une part, les biens et services s'introduisent sur le marché du haut vers le bas de l'échelle sociale; d'autre part, le revenu et le statut socio-culturel jouent de façon cumulative dans ce processus, leur interaction produisant des effets d'autant plus forts que les biens sont à un stade plus inégalitaire de leur répartition (élasticité-revenu élevée). Bien que la partition proposée ici soit encore fruste et sans définition analytique, il semble probable que l'inscription socio-spatiale s'intègre d'une certaine façon à ces processus comme élément accélérateur. Mais disant cela, nous ne faisons pour l'instant aucun choix d'hypothèse sur les formes de cette interaction, sur le niveau auquel se situent les mécanismes d'appropriation de l'espace dans la production de la structure sociale, ou sur la possibilité d'une logique propre de ces mécanismes ayant à voir par exemple avec la production et la distribution des biens et services.

Ce premier aperçu, bien que très partiel, montre le caractère très discriminant de la typologie des communes construites ici, du point de vue des quelques indicateurs de consommation dont nous disposons. On devine que les différences vont bien au-delà de la possession de ces biens. Les populations qui apparaissent diffèrent à la fois du point de vue de leurs modes de vie, de leur trajectoire professionnelle, du stade du cycle de vie, des contraintes auxquelles elles sont soumises. La transformation socio-professionnelle des communes constitue non seulement un élément discriminant de certaines pratiques économiques, mais apparaît comme un champ d'investigation plus fécond, susceptible de produire des catégories plus pertinentes pour la connaissance de ces pratiques. Le caractère limité de ce premier essai ne diminue pas la portée de ces résultats, puisque ces limitations impliquent une grande homogénéité des termes comparés. L'objectif de localiser des variations systématiques est atteint. Il reste à s'engager dans l'analyse « compréhensive » des relations mises en évidence, et pour cela à compléter et réorganiser le matériel statistique.

Dans la démarche méthodologique que nous poursuivons, visant à la recherche des éléments constitutifs d'un phénomène, l'idéal serait d'approcher au plus près ses principes générateurs; cela implique un changement assez radical dans la démarche quantitative, le renouvellement des catégories par allers et retours persévérants entre l'analyse et la production statistique. Il est déjà ambitieux de vouloir tenter une organisation du matériel existant pour simuler la réalité de façon descriptive; il est évident que les catégories obtenues, si complexes soient-elles, seront encore largement implicites par rapport au système de forces dont elles sont le produit, par rapport à ce qui fait leur pertinence. Pour prendre un exemple simple : une même profession (au sens des C.S.P. usuelles) associée à deux types de communes différents aboutit à deux

catégories d'analyse probablement très différentes et fécondes, même si l'origine de leurs différences reste implicite dans ses dimensions les plus fondamentales : concentration des entreprises et inégalités technologiques d'une part, disponibilité en capitaux d'autre part. On comprend que la limitation de cet essai à la région parisienne, vu son rôle polarisant, ne pouvait fournir une typologie analysable, représentative de toutes les formes de ségrégation. Avec un choix raisonnable de régions, on peut conjecturer que cette démarche fournira une représentation de la structure sociale restituant une part considérable des inégalités de situation.

La prochaine étape de cette recherche doit fournir des éléments pertinents, explicites, pour un classement des communes. On sait que le critère le plus couramment utilisé est, en gros, le nombre d'habitants. A l'issue des travaux engagés ici, des critères complexes (mais opératoires) seront proposés, organisant, en fonction de leur degré d'interaction mutuelle, les informations concernant, d'une part, la structure sociale des communes (aspect statique), d'autre part, les transformations de cette structure (aspect dynamique, le seul étudié dans cet article). De ce point de vue, les seules variations des profils socio-professionnels peuvent apparaître une base fragile d'analyse et les résultats ci-dessus d'autant plus surprenants; mais cela ne vient-il pas de la singularité de la région parisienne qui compte les quatre départements français dont la population a augmenté de plus de 20 %?

Cependant, la typologie finale ne nécessite pas une analyse exhaustive de l'ensemble des régions; il suffit d'un choix qui assure l'exhaustivité des interactions entre les catégories analysées, choix qui pourrait être fait après une analyse des variations par région des structures professionnelles et des secteurs d'activité économique.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] A.P.U.R., *Mécanismes urbains*, n° 6, décembre 1973.
- [2] DEBONNEUIL (X.) et GOLLAC (M.), Structure sociale des villes, *Economie et Statistique*, n° 98, mars 1978.
- [3] DOMENGES (D.) et VOLLE (M.), Analyse factorielle sphérique : une exploration, *Annales de l'I.N.S.E.E.*, n° 35, 1979.
- [4] FLEURY (M.), Parisiens et banlieusards, *Regards sur l'actualité*, n° 38. La Documentation Française, 7 février 1978.
- [5] FREYSSENET (M.), REGAZZOLA (T.) et RETEL (J.), Ségrégation spatiale et déplacements sociaux dans l'agglomération parisienne de 1954 à 1968, *C.S.U.*, 1971.
- [6] I.N.S.E.E., Documentation concernant les recensements : Villes et agglomérations urbaines, Délimitation 1968, Villes et agglomérations urbaines, Délimitation 1975, Recensement général de la population de 1975, Volume population de la France.
- [7] LEBART (L.) et TABARD (N.), La morphologie sociale des communes urbaines, *Consommation*, n° 2, 1971.
- [8] LEBART (L.), MORINEAU (A.) et FENELON (J. P.), *Traitement des données statistiques*, Dunod, Paris, 1979.
- [9] LEBART (L.), MORINEAU (A.) et TABARD (N.), *Techniques de la description statistique*, Dunod, Paris, 1977.

- [10] PUMAIN (D.) et SAINT-JULIEN (T.), Les dimensions socio-économiques du système urbain français de 1954 à 1975, *Mémoires et documents de géographie C.N.R.S.*, 1978.
- [11] TABARD (N.) et CLAPIER (P.), Influence du travail féminin sur les budgets familiaux, *Rapport D.G.R.S.T.-C.R.E.D.O.C.*, 1979.
- [12] TABARD (N.), Travail féminin, part fondamentale du budget et non salaire d'appoint, Recherche économique et sociale, *C.O.R.D.E.S.*, n° 16, 1980.
- [13] TABARD (N.), Consommation et statut social, *Consommation*, n° 2, 1972; Sur les effets redistributifs des services collectifs destinés aux familles, *Consommation*, n° 3, 1977.
- [14] THEVENOT (L.), Les catégories sociales en 1975, l'extension du salariat, *Économie et Statistique*, n° 91, juillet-août 1977.

ANNEXE 1

Répartition des unités géographiques de la région Ile-de-France.

	Agglomération de Paris	80 278	Quartiers de Paris Communes de l'agglomération de Paris (hors ville de Paris)
	Hors agglomération parisienne	19 3 4	Unités urbaines de plus de 10.000 habitants : — 9 en Seine-et-Marne, — 6 dans les Yvelines, — 1 dans l'Essonne, — 3 dans le Val-d'Oise. Ensemble d'unités urbaines de 5.000 à moins de 10.000 habitants : — Seine et Marne, — Yvelines, — Essonne. Ensemble d'unités urbaines de moins de 5.000 habitants : — Seine-et-Marne, — Yvelines, — Essonne, — Val-d'Oise.
Communes rurales		12	Ensemble de communes rurales d'un arrondissement : — 3 en Seine-et-Marne, — 4 dans les Yvelines, — 3 dans l'Essonne, — 2 dans le Val-d'Oise.
ENSEMBLE		396	Unités géographiques de la Région Ile-de-France (Base RP 68).

ANNEXE 2

Répartition de la population masculine selon la catégorie socio-professionnelle (Région Ile-de-France. Recensements 1975 et 1968)

Désignation des catégories retenues	Nombre d'hommes		Structure		Évolution de structure
	1975	1968	1975 (%)	1968 (%)	1975 -1968 (%)
Industriels.	7.915	13.444	0,16	0,30	-0,14
Artisans.	63.580	79.304	1,32	1,77	-0,45
Gros commerçants.	27.265	33.168	0,57	0,74	-0,17
Petits commerçants.	83.890	91.996	1,74	2,06	-0,31
Professions libérales.	34.000	29.340	0,71	0,66	0,05
Professeurs, professions littéraires et scientifiques.	55.760	38.864	1,16	0,87	0,29
Ingénieurs.	116.375	85.180	2,42	1,90	0,51
Cadres administratifs supérieurs.	208.855	156.704	4,34	3,50	0,84
Instituteurs, professions intellectuelles diverses.	55.005	41.532	1,14	0,93	0,21
Services médicaux et sociaux.	13.285	6.960	0,28	0,16	0,12
Techniciens.	213.585	177.200	4,44	3,96	0,48
Cadres administratifs moyens.	153.833	151.768	3,20	3,39	-0,19
Employés de bureau.	293.785	251.832	6,10	5,63	0,48
Employés de commerce.	73.680	66.428	1,53	1,48	0,05
Contremaîtres.	95.935	86.092	1,99	1,92	0,07
Ouvriers qualifiés.	572.500	551.304	11,89	12,82	-0,42
Ouvriers spécialisés.	345.700	355.672	7,18	7,95	-0,76
Apprentis ouvriers.	10.835	24.240	0,23	0,54	-0,32
Manœuvres.	155.005	185.080	3,22	4,13	-0,91
Gens de maison.	2.840	5.872	0,06	0,13	-0,07
Femmes de ménages.	805	692	0,02	0,02	0,00
Autres personnels de services.	92.655	85.864	1,93	1,92	0,01
Étudiants et élèves.	243.050	207.536	5,05	4,64	0,41
Retirés des affaires.	41.080	28.188	0,85	0,63	0,22
Retraités des services publics.	105.340	98.820	2,19	2,21	-0,02
Anciens salariés du secteur privé.	280.035	228.856	5,82	5,11	0,71
Autres personnes non-actives 0-16 ans.	1.202.940	1.114.428	24,99	24,90	0,10
Autres personnes non-actives 17-64 ans.	80.960	87.092	1,68	1,95	-0,26
Autres personnes non-actives 65 ans et plus.	11.945	17.316	0,25	0,39	-0,14
Désignation des catégories exclues					
Agriculteurs exploitants.	12.780	15.624	0,27	0,35	-0,08
Salariés agricoles.	14.165	23.252	0,19	0,52	-0,23
Patrons pêcheurs.	5	32	0,00	0,00	-0,00
Mineurs.	1.180	2.372	0,02	0,05	-0,03
Marins pêcheurs.	485	664	0,01	0,01	-0,00
Artistes.	18.955	17.580	0,39	0,39	0,00
Clergé.	65.725	62.844	1,37	1,40	-0,01
Armée, Police.	65.725	62.844	1,37	1,40	-0,04
Militaires du contingent.	39.975	36.056	0,83	0,81	0,03
Anciens agriculteurs.	11.540	11.196	0,24	0,25	-0,01
TOTAL.	4.813.205	4.476.380	100	100	0

ANNEXE 3

Répartition de la population féminine selon la catégorie socio-professionnelle (Région Ile-de-France. Recensements 1975 et 1968)

Désignation des catégories retenues	Nombre de femmes		Structure		Évolution de structure
	1975	1968	1975 (%)	1968 (%)	1975 -1968 (%)
Industriels.	1.515	2.392	0,03	0,05	-0,02
Artisans.	13.405	19.016	0,26	0,40	-0,13
Gros commerçants.	12.965	17.348	0,26	0,36	-0,11
Petits commerçants.	70.245	82.480	1,39	1,73	-0,35
Professions libérales.	12.065	7.868	0,24	0,17	0,07
Professeurs, professions littéraires et scientifiques.	55.325	33.620	1,09	0,71	0,39
Ingénieurs.	7.330	4.472	0,14	0,09	0,05
Cadres administratifs supérieurs.	54.880	30.900	1,08	0,65	0,43
Instituteurs, professions intellectuelles diverses.	102.195	71.624	2,02	1,51	0,51
Services médicaux et sociaux.	61.590	42.420	1,22	0,89	0,32
Techniciens.	40.655	25.820	0,80	0,54	0,26
Cadres administratifs moyens.	172.600	112.604	3,41	2,37	1,04
Employés de bureau.	685.540	550.412	13,54	11,57	1,97
Employés de commerce.	99.500	92.712	1,97	1,95	0,02
Contremaîtres.	8.720	10.488	0,17	0,22	-0,05
Ouvriers qualifiés.	97.350	105.216	1,92	2,21	-0,29
Ouvriers spécialisés.	114.630	127.748	2,26	2,68	-0,42
Apprentis ouvriers.	600	2.628	0,01	0,06	-0,04
Manœuvres.	106.000	98.240	2,09	2,06	0,03
Gens de maison.	49.865	67.176	0,98	1,41	-0,43
Femmes de ménage.	36.995	61.456	0,73	1,29	-0,56
Autres personnels de service.	172.460	151.252	3,41	3,18	0,23
Étudiants et élèves.	231.015	190.024	4,56	3,99	0,57
Retirés des affaires.	51.635	37.768	1,02	0,79	0,23
Retraités des services publics.	80.850	68.924	1,60	1,45	0,15
Anciens salariés du secteur privé.	411.195	336.988	8,12	7,08	1,04
Autres personnes non-actives 0-16 ans.	1.151.995	1.071.940	22,75	22,53	0,22
Autres personnes non-actives 17-64 ans.	870.690	1.034.428	17,20	21,74	-4,54
Autres personnes non-actives 65 ans et plus.	244.895	255.828	4,84	5,38	-0,54
Désignation des catégories exclues					
Agriculteurs, exploitants.	6.160	7.976	0,12	0,17	-0,05
Salariés agricoles.	2.555	3.656	0,05	0,08	-0,03
Patrons pêcheurs.	5	8	0,00	0,00	-0,00
Mineurs.	25	40	0,00	0,00	-0,00
Marins pêcheurs.	5	24	0,00	0,00	-0,00
Artistes.	9.510	9.512	0,19	0,20	-0,01
Clergé.	7.995	8.820	0,16	0,19	-0,03
Armée, Police.	4.780	2.544	0,09	0,05	0,04
Militaires du contingent.	0	0	0,00	0,00	0,00
Anciens agriculteurs.	13.720	12.104	0,27	0,25	0,02
TOTAL.	5.063.460	4.758.476	100	100	0

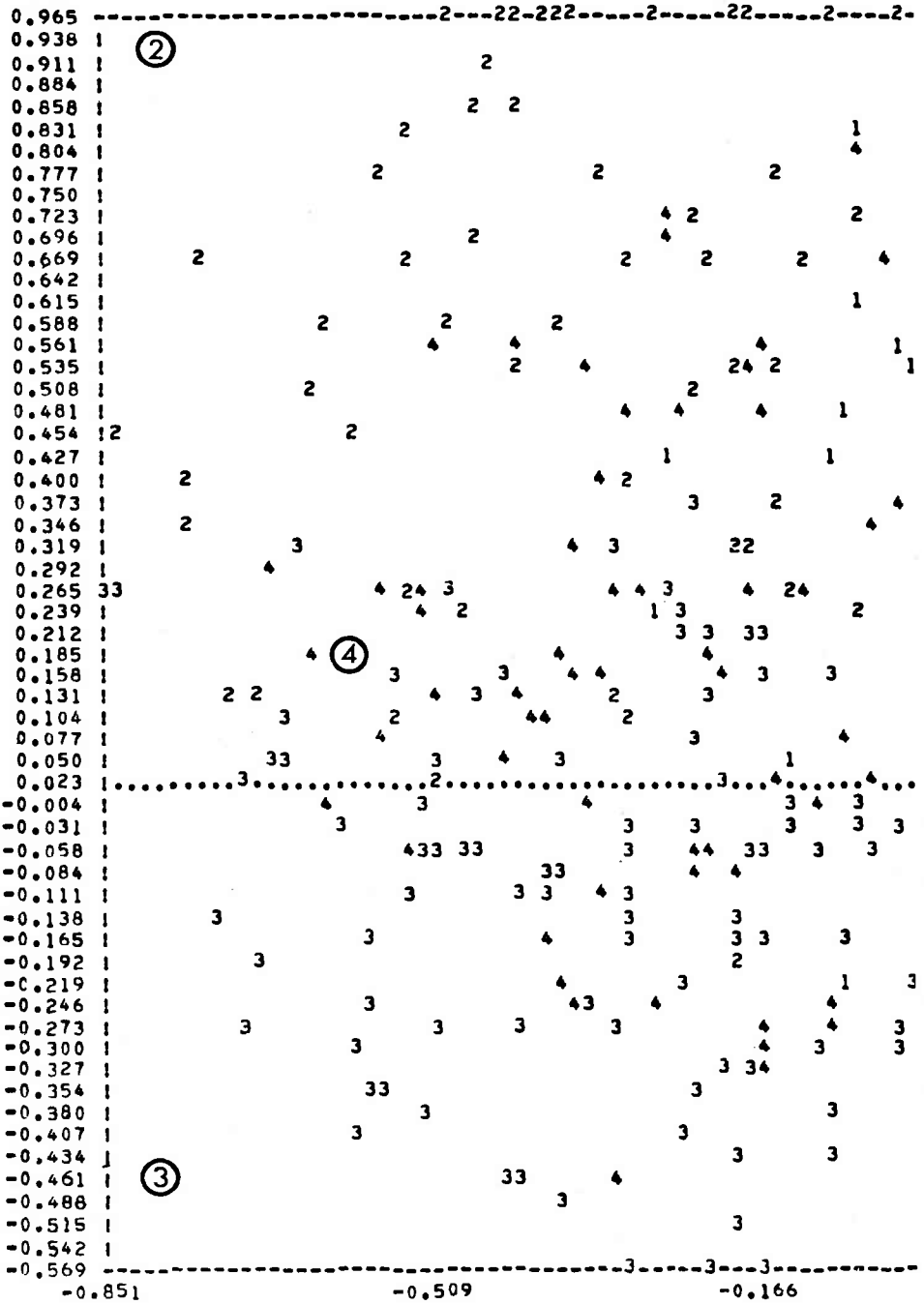
Matrice des corrélations entre les accroissements des proportions des 29 catégories socio-professionnelles ⁽¹⁾

	INDU	ARTI	GCOM	PCOM	PLIB	PROF	INGE	CSUP	INST	SMED	TECH	CMOY	EMPB	EMPC	CNTR
INDU	1.00	0.05	0.11	0.05	-0.20	-0.00	0.03	-0.20	-0.05	0.02	0.04	0.24	0.12	0.01	0.08
ARTI	0.05	1.00	0.09	0.13	0.03	0.04	0.03	-0.04	-0.07	-0.05	-0.07	-0.04	0.10	-0.02	0.11
GCOM	0.11	0.09	1.00	0.13	-0.06	-0.04	-0.00	-0.01	-0.09	0.04	0.00	0.11	0.12	0.09	0.12
PCOM	-0.06	0.13	0.13	1.00	0.19	-0.02	-0.03	0.07	-0.06	-0.04	-0.10	-0.18	-0.11	0.05	0.01
PLIB	-0.20	0.03	-0.06	0.19	1.00	0.38	0.08	0.33	0.21	0.00	-0.23	-0.35	0.43	-0.09	-0.16
PROF	-0.00	-0.04	-0.04	-0.02	0.38	1.00	0.31	0.38	0.33	0.21	-0.14	-0.07	-0.36	-0.18	-0.21
INGE	0.03	0.03	-0.00	-0.03	0.08	0.31	1.00	0.38	0.12	0.09	0.20	0.33	-0.05	0.07	-0.06
CSUP	-0.20	-0.04	-0.01	0.07	0.33	0.38	0.38	1.00	0.20	0.09	-0.04	0.01	-0.28	-0.00	-0.05
INST	-0.05	-0.07	-0.09	-0.06	0.21	0.33	0.12	0.20	1.00	0.17	-0.05	-0.09	-0.15	-0.11	-0.19
SMED	0.02	-0.05	0.04	-0.04	0.00	0.21	0.09	0.09	0.17	1.00	0.00	0.03	0.02	-0.01	-0.14
TECH	0.04	-0.07	0.00	-0.10	-0.23	-0.14	0.20	-0.04	-0.05	0.06	1.00	0.43	0.32	0.14	0.21
CHOY	0.24	-0.04	0.11	-0.18	-0.35	-0.07	0.33	0.01	-0.09	0.03	0.43	1.00	0.38	0.13	0.18
EMPB	0.12	0.10	0.12	-0.11	-0.43	-0.36	-0.05	-0.28	-0.15	0.02	0.32	0.38	1.00	0.18	0.13
EMPC	0.01	-0.02	0.09	0.05	-0.09	-0.18	0.07	-0.00	-0.11	-0.01	0.14	0.13	0.18	1.00	0.10
CNTR	0.08	0.11	0.12	0.01	-0.16	-0.21	-0.06	-0.05	-0.19	-0.14	0.21	0.18	0.13	0.00	1.00
OQ	0.02	0.05	-0.05	-0.04	-0.16	-0.33	-0.32	-0.29	-0.18	-0.18	0.02	-0.09	0.12	0.08	0.19
OS	0.00	0.07	-0.00	0.04	-0.15	-0.37	-0.43	-0.35	-0.15	-0.15	-0.20	-0.20	0.07	-0.03	0.10
APPR	-0.08	0.02	0.03	0.21	0.24	0.18	-0.11	0.15	0.09	-0.04	-0.32	-0.23	-0.21	-0.07	-0.23
MANO	-0.03	0.04	-0.05	0.10	0.16	0.08	-0.07	-0.02	-0.01	0.01	-0.17	-0.26	-0.26	-0.10	-0.10
GDMN	0.39	-0.02	0.12	-0.27	-0.53	-0.12	-0.03	-0.38	-0.03	0.06	0.25	0.40	0.41	0.07	0.10
FMEN	-0.05	0.23	0.10	0.11	-0.13	-0.27	-0.05	-0.09	-0.18	-0.11	0.08	0.12	0.22	0.08	0.27
PSER	-0.02	0.09	0.09	0.12	-0.12	-0.23	-0.12	-0.17	-0.19	0.03	0.02	0.07	0.17	0.08	0.00
ETUD	0.06	0.09	0.01	-0.01	0.03	0.09	0.08	0.03	0.10	0.02	-0.02	-0.01	0.00	-0.05	0.01
RAFF	-0.04	-0.13	-0.17	0.10	0.30	0.32	-0.04	0.13	0.21	0.03	-0.34	-0.34	-0.36	-0.10	-0.37
RPUB	-0.04	-0.06	-0.10	0.17	0.27	0.35	0.10	0.13	0.13	0.08	-0.26	-0.27	-0.36	-0.07	-0.34
RPRV	0.03	-0.06	-0.04	0.15	0.11	0.12	-0.18	-0.04	0.12	0.12	-0.30	-0.29	-0.29	-0.14	-0.26
NAC1	-0.17	-0.24	-0.11	-0.29	-0.01	-0.09	-0.06	-0.01	-0.08	-0.11	0.06	0.06	-0.14	-0.10	0.03
NAC2	-0.09	-0.03	-0.07	-0.05	0.07	-0.07	-0.05	-0.00	-0.16	-0.20	-0.20	-0.14	-0.29	-0.11	0.02
NAC3	-0.07	0.04	-0.08	0.12	0.16	0.09	-0.05	-0.00	0.04	0.02	-0.27	-0.24	-0.23	-0.10	-0.27
	INDU	ARTI	GCOM	PCOM	PLIB	PROF	INGE	CSUP	INST	SMED	TECH	CMOY	EMPB	EMPC	CNTR

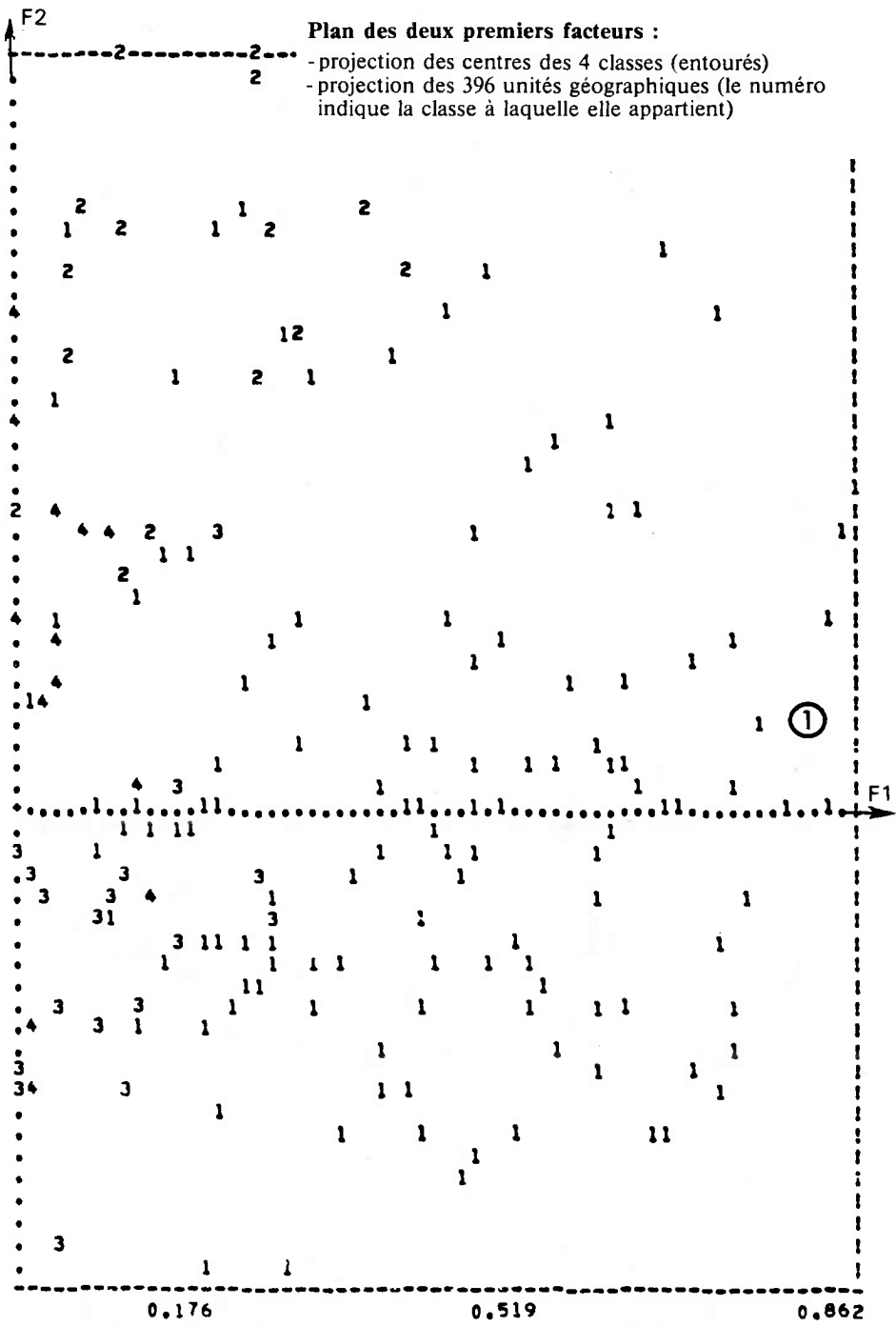
	OQ	OS	APPR	MANO	GDMN	FMEN	PSER	ETUD	RAFF	RPUB	RPRV	NAC1	NAC2	NAC3
INDU	0.02	0.00	-0.08	-0.03	0.39	-0.05	-0.02	0.06	-0.04	-0.04	0.03	-0.17	-0.09	-0.07
ARTI	0.05	0.07	0.07	0.04	-0.02	0.23	0.09	0.09	-0.13	-0.06	-0.06	-0.24	-0.03	0.04
ECOM	-0.05	-0.00	0.03	-0.05	0.12	0.10	0.09	0.01	-0.17	-0.10	-0.04	-0.11	-0.07	-0.08
PCOM	-0.04	0.04	0.21	0.10	-0.27	0.11	0.12	-0.01	0.10	0.17	0.15	-0.29	-0.05	0.12
PLIB	-0.16	-0.15	0.24	0.16	-0.53	-0.13	-0.12	0.03	0.30	0.27	0.11	-0.01	0.07	0.16
PROF	-0.33	-0.37	0.18	0.08	-0.12	-0.27	-0.23	0.09	0.32	0.35	0.12	-0.09	-0.07	0.09
INGE	-0.32	-0.43	-0.11	-0.07	0.03	-0.05	-0.12	0.08	-0.04	0.10	-0.18	-0.16	-0.05	-0.05
CSUP	-0.29	-0.35	0.15	-0.02	-0.38	-0.09	-0.17	0.03	0.13	0.13	-0.04	-0.01	-0.00	-0.00
INST	-0.18	-0.15	0.09	-0.01	-0.03	-0.18	-0.19	0.10	0.21	0.13	0.12	-0.08	-0.16	0.04
SMED	-0.18	-0.15	-0.04	0.01	0.06	-0.11	0.03	0.02	0.03	0.08	0.12	-0.11	-0.20	-0.02
TECH	0.02	-0.20	-0.32	-0.17	0.25	0.08	0.02	-0.02	-0.34	-0.26	-0.30	0.06	-0.20	-0.27
CHOY	-0.09	-0.20	-0.23	-0.26	0.40	0.12	0.07	-0.01	-0.34	-0.27	-0.29	-0.06	-0.14	-0.24
EMPB	0.12	0.07	-0.21	-0.26	0.41	0.22	0.17	0.00	-0.36	-0.36	-0.29	-0.14	-0.29	-0.23
EMPC	0.08	-0.03	-0.07	-0.10	0.07	0.08	0.08	-0.05	-0.10	-0.07	-0.14	-0.10	-0.11	-0.10
CNTR	0.19	0.10	-0.23	-0.10	0.10	0.27	0.00	0.01	-0.37	-0.34	-0.26	0.03	0.02	-0.27
OQ	<u>1.00</u>	0.30	-0.13	0.10	-0.01	0.13	0.05	-0.09	-0.15	-0.19	-0.16	-0.11	-0.06	-0.15
OS	0.30	<u>1.00</u>	0.02	0.01	0.02	0.14	0.12	-0.12	-0.15	-0.13	0.03	-0.08	-0.06	-0.06
APPR	-0.13	0.02	<u>1.00</u>	0.10	-0.23	-0.07	-0.03	0.04	0.25	0.23	0.32	-0.17	-0.08	0.18
MANO	0.10	0.01	0.10	<u>1.00</u>	-0.22	-0.08	-0.05	-0.16	0.20	0.27	0.14	-0.26	-0.12	0.12
GDMN	-0.01	0.02	-0.23	-0.22	<u>1.00</u>	0.04	0.07	0.08	-0.31	-0.28	-0.09	-0.05	0.22	0.21
FMEN	0.13	0.14	-0.07	-0.08	0.04	<u>1.00</u>	0.21	0.04	-0.38	-0.22	-0.16	-0.16	0.01	-0.03
PSER	0.05	0.12	-0.03	-0.05	0.07	0.21	<u>1.00</u>	-0.08	-0.09	-0.07	-0.09	-0.18	-0.05	0.04
ETUD	-0.09	-0.12	0.04	-0.16	0.08	0.04	0.08	<u>1.00</u>	-0.05	-0.01	0.05	-0.32	-0.10	0.04
RAFF	-0.15	-0.15	0.25	0.20	-0.31	-0.38	-0.09	-0.05	<u>1.00</u>	0.54	0.28	-0.12	-0.00	0.29
RPUB	-0.19	-0.13	0.23	0.27	-0.28	-0.22	-0.07	-0.01	0.54	<u>1.00</u>	0.27	-0.32	-0.06	0.41
RPRV	-0.16	0.03	0.32	0.14	-0.09	-0.16	-0.09	0.05	0.28	0.27	<u>1.00</u>	-0.37	-0.16	0.97
NAC1	-0.11	-0.08	-0.17	-0.26	-0.05	-0.16	-0.18	-0.32	-0.12	-0.32	-0.37	<u>1.00</u>	0.19	-0.35
NAC2	-0.06	-0.06	-0.08	-0.12	-0.22	0.01	-0.05	-0.10	-0.00	-0.06	-0.16	0.19	<u>1.00</u>	0.11
NAC3	-0.15	-0.06	0.18	0.12	-0.21	-0.03	0.04	0.04	0.29	0.41	0.27	-0.35	0.11	<u>1.00</u>
	OQ	OS	APPR	MANO	GDMN	FMEN	PSER	ETUD	RAFF	RPUB	RPRV	NAC1	NAC2	NAC3

(1) Les titres correspondent aux abréviations des 29 catégories socio-professionnelles retenues (cf. tableau I).

ANNEXE 6



Nombre de points doubles = 16



ANNEXE 5

DENDROGRAMME (EHELLE 6.142824.04)

POIDS	INDICE	
67.504	33.803	18
186.754	76.248	13
1309.589	264.664	5
191.832	45.217	20
1470.833	691.707	3
62.682	21.338	12
67.891	60.699	7
120.316	118.926	11
19.337	9.869	16
801.702	989.499	4
10.705	6.145	19
677.909	48.394	2
84.622	2824.039	14
119.391	56.173	17
104.402	117.527	15
510.652	257.543	6
105.234	18.744	10
221.771	58.838	9
509.416	371.151	8
2322.599	-----	1